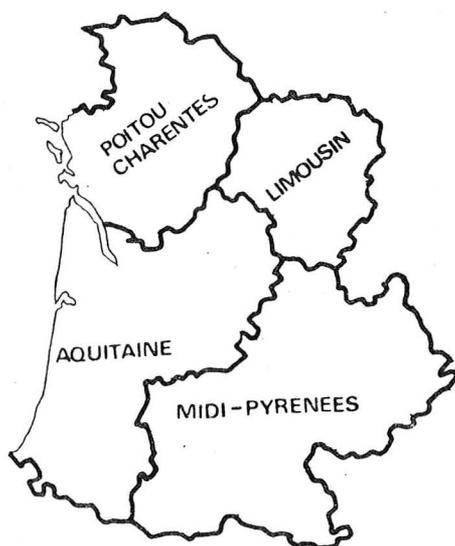


AQVITANIA

TOME 7
1990

UNE REVUE INTER-RÉGIONALE
D'ARCHÉOLOGIE



EDITIONS DE LA FEDERATION AQVITANIA

SOMMAIRE

Christophe Sireix, Le site protohistorique des Grands-Vignes II à Sainte-Florence (Gironde)	5
Olivier Büchsenschütz et Guy Mercadier, Recherche sur l'Oppidum de Murcens-Cras (Lot), premiers résultats	25
Catherine Petit , La prospection archéologique dans la vallée de l'Arrats (Gers et Tarn-et-Garonne), approche d'un espace rural de l'Aquitaine méridionale	53
Alain Reginato, avec la collaboration de Catherine Balmelle, La mosaïque romaine de Lunac à Aiguillon et son contexte archéologique	81
Catherine Clyti-Bayle, Peintures murales romaines inédites de Gironde	95
Marie-Christine Hardy, avec la collaboration de Jean-Baptiste Bertrand-Desbrunais et de Marie-Noëlle Nacfer, Le Couvent des Cordeliers de Périgueux : archéologie et architecture	119
Marie-Françoise Diot et Yan Laborie, Palynologie et histoire urbaine, essai sur la dynamique du paysage du Ier au XVe siècle autour du site de Bergerac (Dordogne)	143

NOTES ET DOCUMENTS

Richard Boudet et Jean-Paul Noldin, Une monnaie de l'âge du Fer de l'île de Bretagne, découverte à Doulezon (Gironde)	177
Myriam Fincker, Le théâtre rural de Sanxay : vers une redécouverte	183
Frédéric Berthault, La mention <i>ACET</i> sur une amphore Pascual 1	195

Olivier Büchsenschütz * et Guy Mercadier **

Recherche sur l'Oppidum de Murcens-Cras (Lot) Premiers résultats

Résumé

La reprise des fouilles à Murcens s'inscrit dans une enquête plus large sur le deuxième Age du Fer dans le sud-ouest du Massif-Central. Murcens est le plus méridional des *murus gallicus*. Il se dresse dans un paysage proche du domaine méditerranéen mais présente des caractéristiques celtiques. Ce sont les modalités, la profondeur et la chronologie de cette celtisation qui nous intéressent ici.

L'article présente les résultats obtenus de 1983 à 1987. Deux fouilles sur le rempart permettent de formuler des hypothèses tangibles sur son architecture interne. Les prospections mettent en évidence l'éparpillement des occupations et le soucis d'organisation de ces dernières.

Les premiers résultats permettent de cerner quelques uns des caractères particuliers de ces grand sites de la fin de l'Age du Fer.

Abstract

The excavations at Murcens have started again ; they are in keeping with a wider study concerning the Second Iron Age in the South Western part of the Massif Central. Murcens has a *Murus Gallicus*, the most southerner one. Though it stands in an area not far from the very Southern France, it presents some Celtic features. Thus our article will consider the conditions, the importance and the chronology of this Celtic settlement.

The article gives all the results obtained from 1983 to 1987. Two previous excavations on the rempart have led us to define tangible hypotheses about its inner architecture. These prospections show a scattering of the various places occupied within the settlement itself as well as definite care to organizing them.

These first results enable us to point to conclusions about relevant features concerning those important settlements dating back to the late Iron Age.

* Directeur de Recherche au CNRS, 1 rue des Lilandry, Guermantes, 77600 Bussy-Saint-Georges.

** Doctorat à l'université de Paris I, «France», 81150 Castelnau-de-Levis.

La reprise des fouilles à Murcens s'inscrit dans une enquête plus large sur le deuxième Age du Fer de la bordure sud-ouest du Massif-Central et plus particulièrement dans le département du Lot. Les travaux remarquables d'E. Castagné et d'A. Viré ont montré très tôt la celtisation profonde de cette région déjà méridionale. La querelle stérile sur l'impossible localisation de l'Uxellodunum de César a malheureusement détourné les efforts des chercheurs et relegué au second plan les résultats obtenus sur la culture et la chronologie des populations qui occupèrent la région au second Age du Fer.

A la demande de R. Lequément, Directeur des Antiquités Historiques de Midi-Pyrénées, nous avons effectué une brève enquête sur les habitats de l'Age du Fer dans le Lot afin de choisir un site pour y entreprendre une fouille. Murcens est apparu très vite comme le plus caractéristique et le mieux conservé. R. Lequément a développé les recherches sur l'Age du Fer de la bordure sud-ouest du Massif-Central, dans le cadre d'une Action Thématique Programmée dont le rapport, rédigé par G. Mercadier, réunit les travaux de plusieurs chercheurs sur plusieurs départements.

Murcens est le plus méridional des *muris gallicus*. Il se dresse dans un paysage et sous un climat bien différents du milieu naturel originel de la culture celtique. Ce sont les modalités, la chronologie, la profondeur de cette celtisation du Quercy que nous voudrions préciser dans cette recherche de longue haleine.

Cet article préliminaire présente les premiers résultats que nous avons obtenus de 1983 à 1987 sur le site de Murcens, après une rapide présentation de l'enquête qui nous a conduit à choisir ce gisement.

Les habitats du deuxième Age de Fer dans le Lot

Historique de la recherche

Les recherches sur les habitats celtiques dans le Lot ont été dominées par la question d'Uxellodunum¹. A côté de plusieurs dizaines d'articles qui s'efforcent de rapprocher la description de César relativement vague de l'une des nombreuses enceintes qui présentent la configuration classique d'un éperon barré, les travaux de A. Viré et de E. Castagné tranchent par la qualité de leurs observations sur le terrain.

E. Castagné, agent-voyer d'arrondissement, s'intéresse avant tout à la question d'Uxellodunum, qu'il place au Puy d'Issolud, mais son analyse très fine des structures et du mobilier qu'il découvre dans ses fouilles confère encore aujourd'hui un intérêt particulier à ses articles. Il fait avant G. Bulliot et avant A. de Caumont le rapprochement entre la muraille de Murcens et celle d'Avaricum décrite par César au livre VII de la *Guerre des Gaules*. Il décrit minutieusement les variantes dans la disposition des poutres. Il identifie plusieurs éléments caractéristiques des oppida de la Tène finale : les amphores, les meules rotatives, les "forgeries à la catalane"².

A. Viré, président de la Commission des Enceintes de la Société Préhistorique Française de 1909 à 1925, a une vision plus technique des problèmes archéologiques, grâce notamment aux travaux que la commission qu'il dirige jusqu'à sa dissolution a effectués avant la guerre, grâce aussi aux classifications disponibles à son époque comme le *Manuel de Déchelette*³. Il complète la liste des habitats fortifiés du département, et précise, chaque fois que le mobilier le permet, leur datation⁴.

Les recherches entreprises plus récemment se sont à nouveau cantonnées à l'identification d'Uxellodunum. Aucun chercheur n'a entrepris après Viré de recherches systématiques sur le second Age du Fer dans le Lot. Nos connaissances ont toutefois progressé grâce à des sauvetages ou à des inventaires réalisés par des chercheurs comme M. Lorblanchet ou J. Clottes⁵. Ils ont pu montrer que le Lot conservait, outre des habitats fortifiés, des traces d'occupation du Deuxième Age du Fer en grotte ou en plein air.

Les habitats fortifiés

Les habitats fortifiés du Lot sont relativement nombreux, si l'on ajoute aux gisements qui ont livré un mobilier typique ceux dont la taille et la forme, au vu d'un simple examen de surface, laisse ouverte la possibilité d'une occupation à l'Age du Fer. Nous avons retenu dans notre enquête 18 gisements qui méritent au moins des sondages de contrôle.

Leur répartition dans le département n'est pas homogène (fig. 1). La plupart des fortifications sont liées aux vallées de la Dordogne et du Lot qui traversent la zone étudiée d'est en ouest. Ceux qui s'en écartent - Saint-Jean l'Espinasse, Brengues, Murcens-Cras même - sont en réalité sur des affluents : aucune enceinte ne se trouve sur les Causses. Le groupe de l'extrême sud, dont la datation comme les traces en surface restent très vagues, n'appartient déjà plus au massif calcaire mais plutôt à la vallée de la Garonne.

1. Voir A. Viré, 1915.

2. Castagné, 1874.

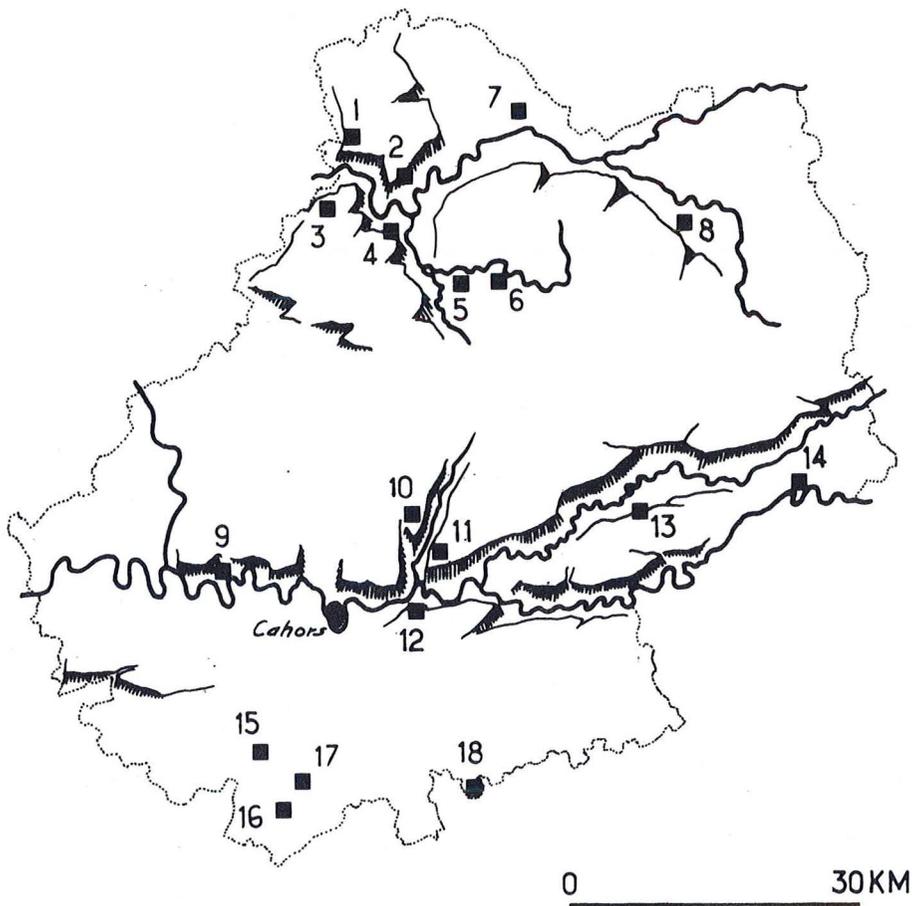
3. Déchelette, 1927.

4. Viré, 1936.

5. Clottes, 1969.

Fig. 1. — Répartition des sites fortifiés de l'Âge du Fer dans le Lot.

- 1- Souillac
- 2- Saint-Sosy
- 3- Le Roc
- 4- Pinsac
- 5- Rocamadour
- 6- Couzou
- 7- Vayrac
- 8- Saint-Jean-Lespinasse
- 9- Uzzech
- 10- Cras-Murcens
- 11- Vers
- 12- Biars
- 13- Brengues
- 14- Capdenac
- 15- Sainte-Alauzie
- 16- Castelnaud
- 17- Flaugnac
- 18- Belmont



La typologie, relativement variée, profite en général du relief bien contrasté : on rencontre l'éperon barré simple (Le Roc), le massif isolé (Vayrac) ou à peine rattaché au Causse (Murcens-Cras). Mais un type original, plus indépendant du relief, dessine un rempart en demi-cercle ou ovale appuyé à une falaise. Brengues en est un bel exemple, malheureusement non daté.

Les surfaces sont variées, de quelques hectares à une centaine. Si toutes ces enceintes sont bien protohistoriques, cette variété laisse supposer soit une évolution longue, soit une organisation hiérarchisée au cas où il pourrait être démontré que les habitats ont été occupés simultanément. La recherche n'est pas encore parvenue à ce stade.

Le choix de Murcens

Pour progresser en direction de notre objectif, une meilleure connaissance de la culture du deuxième Âge du Fer dans le Lot, nous avons recherché un site qui gardait des traces évidentes d'occupation de cette époque. Nous voulions également disposer de la plus grande surface

possible d'habitat, l'étude de la fortification n'étant qu'un préluce nécessaire à la fouille de l'intérieur de l'enceinte.

Nous avons examiné les possibilités de fouille à Vayrac, où une coupe récente révèle la présence de niveaux archéologiques et à Capdenac, où nous avons été conduits à faire un bref sauvetage. Dans les deux cas nous avons affaire à des sites très riches et intéressants en eux-mêmes au-delà du problème d'Uxellodunum qui reste important pour les habitants de ces deux bourgs. Mais la présence d'une occupation de la Tène dans ces deux cas reste sporadique, il n'est pas possible à l'heure actuelle de localiser une zone précise ou des couches pouvant être conservées sur une grande surface. En revanche, ces deux gisements offrent des éléments intéressants pour établir une chronologie longue, mais notre objectif ici n'était pas diachronique.

Murcens en revanche correspond parfaitement à notre projet. Le mobilier découvert en surface est datable essentiellement de La Tène finale. Aucune occupation gallo-romaine précoce ne vient perturber ce niveau, le site ayant été apparemment abandonné avant ou au moment de la

conquête. Les travaux de Castagné laissent penser qu'il existe des couches d'habitat conservées en plan. Enfin, la présence du *Murus Gallicus* est un élément important pour notre recherche sur la celtisation du Quercy.

Les conditions de fouilles sont excellentes puisqu'une grande partie du site est constituée de pâtures à moutons. Si aucune menace de grands travaux ne pèse sur ce gisement, une érosion lente grignote peu à peu les structures : nouveaux chemins à travers le rempart, ligne EDF que nous avons pu faire détourner, fouilles clandestines. L'ouverture de nouvelles fouilles a permis d'attirer à nouveau l'attention de la population et des autorités sur ce gisement important qui mérite une protection.

Approche du site de Murcens

Documentation géographique et historique

Documentation géographique

Le site de Murcens est au coeur de la région géographique du Quercy. Ce Causse est un vaste plateau calcaire du Secondaire, limité au nord de la vallée de la Dordogne et au sud par la vallée de l'Aveyron. Il constitue une transition entre les montagnes primaires du Massif Central à l'est et les épandages tertiaires et quaternaires du Bassin Aquitain à l'ouest.

Cet ensemble karstique est barré à plusieurs reprises par des rivières en cañons dont le Lot est, au centre, la plus importante. L'oppidum domine, à 7 km au nord de ce dernier, l'un de ses affluents, le Vers. Ce ruisseau de faible débit entaille profondément le substrat et sépare deux cycles géologiques du Secondaire qui présentent des caractères morphologiques distincts : à l'est, une surface tabulaire du Bajocien, le Causse de Gramat, à l'ouest un relief tourmenté de combes et de serres du Kimméridgien, en bordure duquel est implanté le gisement (fig. 2).

L'oppidum occupe l'extrémité d'un éperon matérialisé par la confluence du ruisseau du Vers et du ruisseau de La Rauze, qu'il domine par des falaises de 70 mètres de hauteur. L'occupation s'étend sur 80 ha ; elle est limitée par un puissant *murus gallicus* à l'ouest et, au nord, là où l'éperon présente un étranglement de 120 mètres de largeur. L'accès aux vallées périphériques est rendu difficile par de fortes pentes voire impossible par des falaises.

L'intérieur du gisement est accidenté. Les deux tiers nord sont caractéristiques de la géomorphologie du Kimméridgien avec un dôme à l'ouest qui culmine à 316 mètres NGF et un chapelet de dolines au centre et à l'est. Le tiers sud est comparable au karst du Bajocien avec une surface tabulaire presque dépourvue de sédimentations.

On reconnaît donc, sur le site et à ses abords, les caractères géographiques majeurs du Causse du Quercy. Ils permettent aux occupants des lieux de puiser dans toute la diversité des ressources naturelles. Les argiles de décalcification et le calcaire en diaclase sont propices à l'activité potière et à la construction, les différents ensembles écologiques à une utilisation agricole étendue, les argiles sidérolithiques à une exploitation minière de surface.

Les ressources en eau sont plus importantes qu'il n'y paraît de prime abord ; les résurgences du réseau souterrain sont modestes mais nombreuses. Les influences climatiques sont multiples : climat océanique doux et humide perceptible au printemps par des précipitations apportées par les vents d'ouest et nord-ouest (800 mm annuels) ; climat continental sec et froid qui agit l'hiver sous l'influence des vents du nord ; climat sub-méditerranéen enfin, particulièrement accusé l'été où les températures dépassent fréquemment 30°C.

Il existe donc, sur cette bordure occidentale du Causse de Gramat de profondes disparités géomorphologiques et écologiques. Les activités humaines peuvent, de fait, y être multiples.

Documentation historique

Les mentions des cités gauloises du sud-ouest du Massif Central sont rares dans les textes antiques. De nature politique, plus rarement économique, ces mentions portent surtout sur les Volques Tectosages (région toulousaine et axe Toulouse/Narbonne), principaux interlocuteurs des romains dans la région dès la fin du II^e siècle avant notre ère.

C'est seulement dans le *De Bello Gallico* que les Cadurques peuvent être localisés de façon approximative. A partir de ces quelques renseignements et sur la base des circonscriptions ecclésiastiques médiévales et de l'unité géographique du Quercy, le territoire cadurque est traditionnellement reconnu dans une zone englobant actuellement le département du Lot et une partie du département du Tarn-et-Garonne, au nord de la Garonne et de l'Aveyron.

La cité cadurque ainsi définie est au cœur de la zone de contact entre la Gaule septentrionale et la Gaule méditerranéenne et entre le territoire celtique arverne et les territoires non celtisés aquitains. De fait, longtemps considérée comme une marge de l'axe garonnais (c'est peut-être vrai du seul point de vue des rapports économiques avec Rome à la fin de la période), le territoire cadurque apparaît en fait comme une entité à part entière dont peuvent dépendre les contacts entre les cités du Massif-Central et celles de l'axe garonnais (fig. 3).

Fig. 2. — Contexte géologique et géomorphologique de l'oppidum.

- 1 : dôme occidental ;
- 2 : dépressions ;
- 3 : surfaces tabulaires ;
- étoiles : sources ;
- fond blanc : cycle Kimmériidgien ;
- fond grisé : cycle Bajocien ;
- pointillés : le rempart.



Ce rôle de charnière est soutenu dans un passage du *De Bello Gallico*⁶ : c'est un cadurque, Luctérios, qui réunit des troupes dans les cités indépendantes voisines de la Narbonnaise pour entreprendre une attaque en direction de cette dernière en 52 av. notre ère. On retrouve le même Luctérios en 51, date à laquelle il occupe l'oppidum d'Uxellodunum en territoire cadurque⁷.

Ces quelques paragraphes apportent de maigres renseignements sur les Cadurques. Du point de vue de l'organisation sociale et politique, il est dit dans le *De Bello Gallico*⁸ que la ville d'Uxellodunum avait été dans la clientèle de Luctérios mais ce sont surtout des renseignements topographiques sur cette ville qui nous sont donnés. On apprend également la possibilité qu'ont les gaulois de réunir en quelques jours sur le territoire cadurque

une grande quantité de blé. Enfin, il est mentionné à Uxellodunum la présence de tonneaux.

Les textes antiques n'ont donc pas d'intérêt immédiat pour l'étude de Murcens. Il faudra attendre les travaux de Castagné pour que le site soit reconnu avec certitude comme un oppidum gaulois. Entre temps, seul un document médiéval⁹ nous apporte quelques renseignements toponymiques et corrobore des hypothèses sur l'organisation parcellaire du gisement et son évolution jusqu'à nos jours.

Dignes d'intérêt, les mentions anciennes n'en sont pas moins indigentes. C'est donc dans l'organisation de l'espace, dans les caractères architecturaux, dans les objets et dans les modes de vie des oppida de la région qu'il faut rechercher la présence culturelle celtique et sa probable adaptation à un environnement proche du milieu méditerranéen.

6. VII, 7.

7. VII, 32 à 44.

8. VIII 32.

9. Registre des templiers concernant Cras, de 1324.

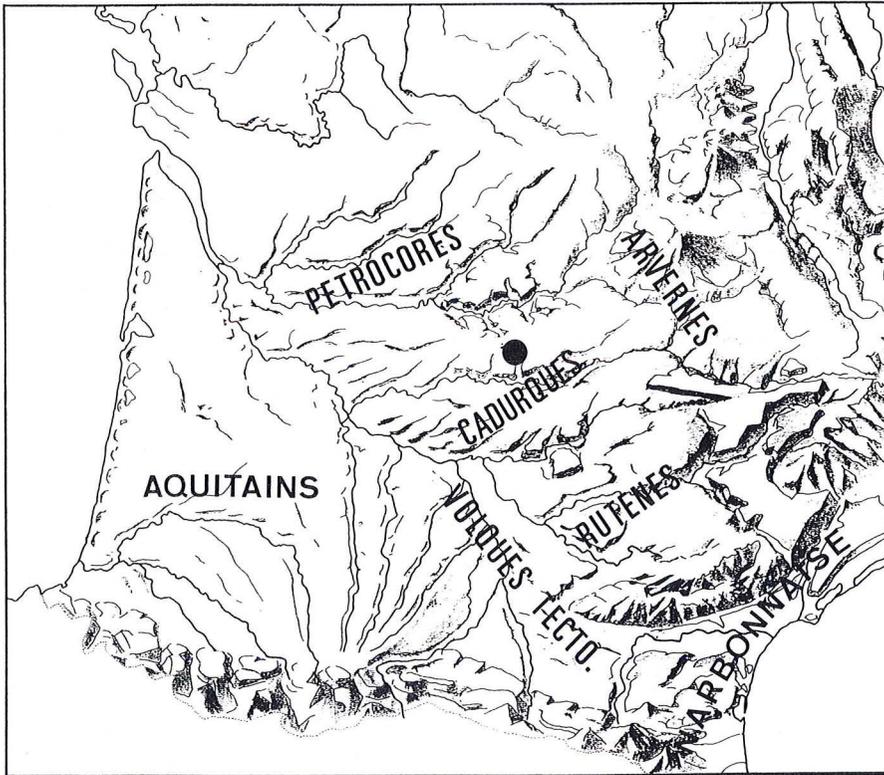


Fig. 3. — Peuples du sud-ouest du Massif-Central à la fin de l'Age du Fer. Le point noir correspond à Murscens.

Travaux anciens sur le site

Le site en tant qu'habitat fortifié antique est connu au moins depuis Chaudruc de Chazannes, en 1834, mais le premier à le mettre véritablement en évidence est l'abbé Cuquel, curé du village proche de Francoulès¹⁰. C'est d'ailleurs la question de cette identification qui conduit un agent-voyer de Napoléon III, E. Castagné, à procéder à plusieurs fouilles en Quercy.

E. Castagné a découvert en 1868 le rempart qu'il identifie avec le *murus gallicus* de César. Il a pratiqué quatre coupes sur la fortification et exploré à l'intérieur de l'enceinte plusieurs zones d'habitat et d'activité métallurgique. Ses publications, un rapport rédigé le 31/3/1868, et un mémoire pour le congrès archéologique de Toulouse en 1874¹¹ donnent des indications très détaillées sur ses travaux. Si les dessins, comme tous ceux de cette époque, restent trop sommaires, la portée du texte se révèle à nous peu à peu, en même temps qu'il éclaire la fouille, quand nous les confrontons au terrain (fig. 4).

Aucune fouille ne fut plus entreprise ensuite sur le site pendant plus de 70 ans. A. Viré a visité le gisement, il est

même descendu dans la grotte qui s'ouvre dans la falaise au pied du Roc d'Aucor en 1897, mais il n'y découvrit rien¹².

J. Fontangié, en 1950, pratiqua une coupe dans le rempart au niveau du col qui permet d'accéder au site depuis le Causse. Il se contenta de dégager le parement sans couper le rempart lui-même. Plusieurs habitants de la commune et particulièrement Monsieur Vigier ont recueilli des objets en surface qu'ils nous ont autorisé à dessiner et photographier. C'est avec leur concours que nous avons repris la fouille.

La prospection

Prospection sur le *murus gallicus*

Pour préciser le tracé du rempart et estimer l'extension du *Murus Gallicus*, nous avons fait appel à A. Hesse du Centre de Recherche Géophysique du C.N.R.S. à Garchy. En effet, dans le cadre de la recherche coopérative sur programme 509, Méthodes de reconnaissance et d'analyse sur l'espace archéologique, nous avons entrepris des essais de localisation des clous sur le *murus gallicus* de Levroux avec plusieurs détecteurs à métaux perfectionnés. Ici la méthode a pu être testée avec succès : nous avons pu

10. "Uxellodunum à Mursceint", Cahors, 1865.

11. Castagné 1868, 1875.

12. Viré, 1936, note 2, p. 57.

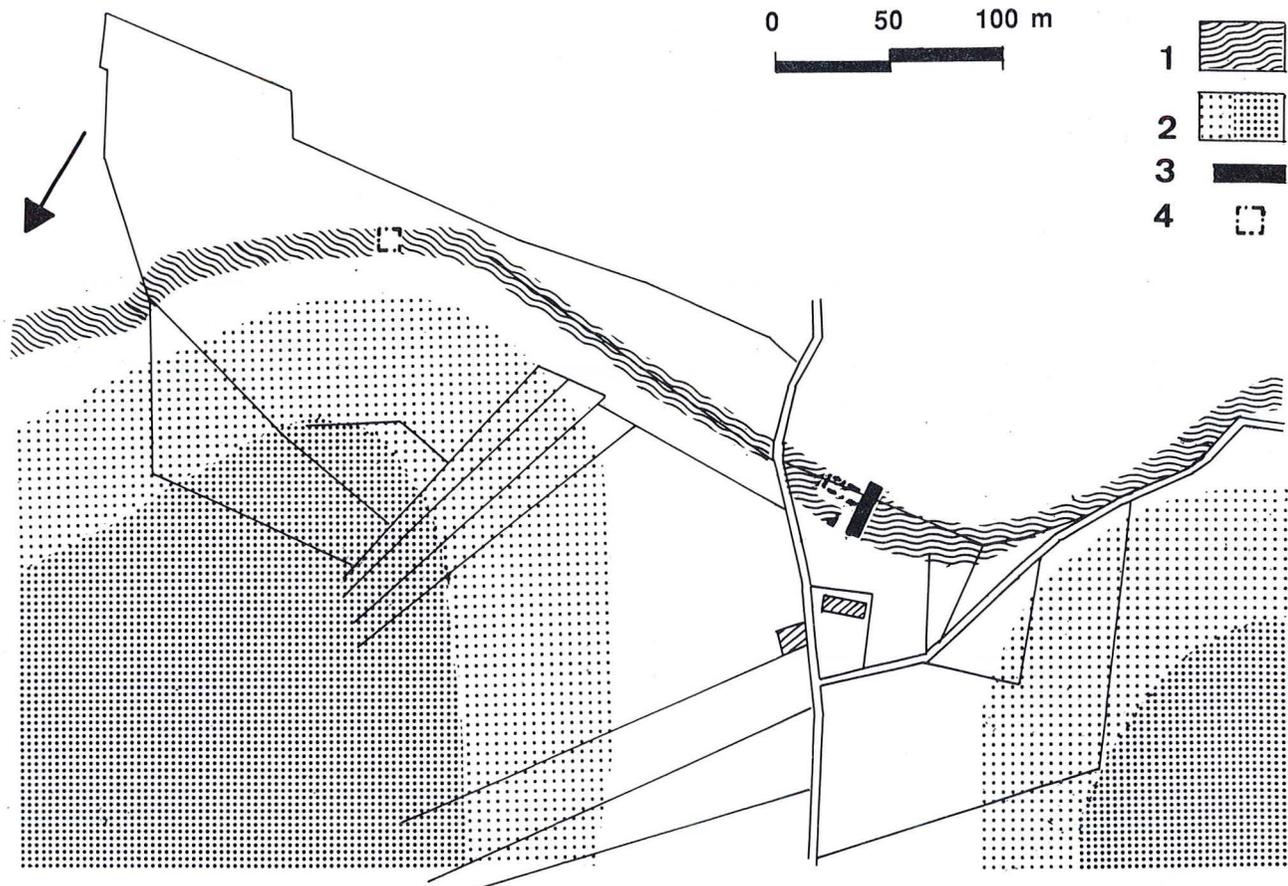


Fig. 5. — Localisation des fouilles et prospections en 1984.

1 : rempart ; 2 : pente ; 3 : coupe Fantangié ; 4 : prospection sur les clous du *murus gallicus*.

localiser le *murus gallicus* en plusieurs points du site et, au point 4, reconnaître avant la fouille la disposition du poutrage du rempart (fig. 5).

Sur le passage du petit col nord, entre la “tranchée Fontangiée” et la route moderne, 3 clous alignés au sommet du rempart ont été détectés. Leur position verticale indique clairement qu’ils sont en place. Ils témoignent de l’excellente conservation du rempart au sommet du talus actuel. En confrontant cette découverte avec la coupe de J. Fontangié, nous avons pu savoir, avant d’entreprendre une fouille, que le *murus gallicus* était conservé sur une hauteur de 3 m. Aucun clou n’a été découvert entre la tranchée Fontangié et la falaise ouest.

Plus au sud, sur la face ouest du site, à l’endroit où les falaises verticales font place à une forte pente que gravit le chemin de Saint-Julien, Monsieur Labarrière nous avons montré un clou encore en place, à proximité de la fouille D de Castagné. Nous avons exploré le rempart à partir de ce point en nous dirigeant vers le nord. Sur les 40 premiers mètres perturbés par la proximité du chemin du seul clou a

été retrouvé. Mais ensuite 4 clous ont été détectés sur 10 mètres carrés. Le *murus gallicus* ici encore est bien présent, dans un excellent état de conservation (fig. 6).

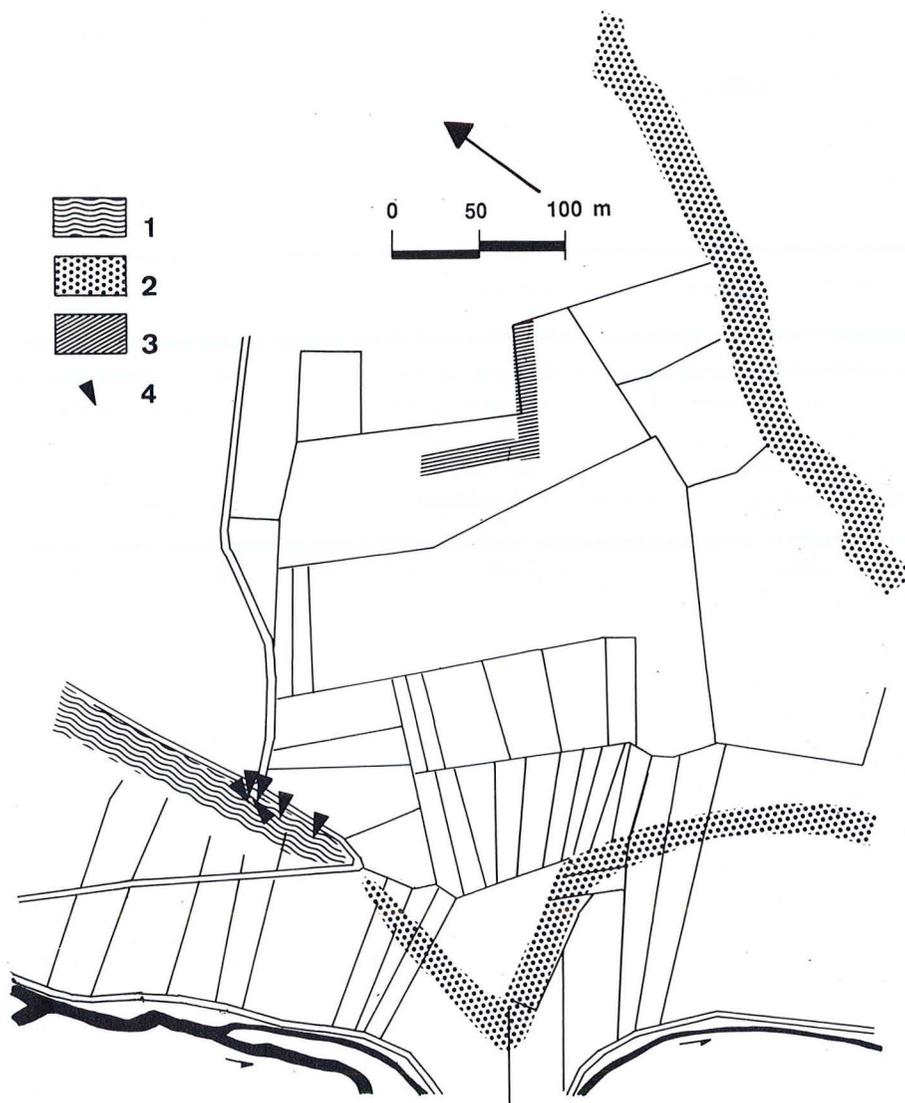
A l’intérieur de l’enceinte, dans les parcelles 479 et 660 où Monsieur Labarrière nous avait signalé les traces d’un second rempart, nous avons prospecté un large pierrier orienté dans une prairie. Nous n’avons pu détecter ici aucun clou. S’il y a eu ici un rempart -seule une légère déclivité subsiste aujourd’hui-, il ne s’agit pas d’une fortification à poutres cloutées.

Quelques dizaines de mètres à l’est de la pointe méridionale de l’oppidum s’étend une sorte de terrasse artificielle formée de blocs accumulés, qui semble renforcer la falaise pourtant à peu près infranchissable à cet endroit. La recherche des clous dans ce secteur s’est révélée négative. Il semble donc que le *murus gallicus* ne se poursuive pas dans les secteurs protégés naturellement par les falaises.

Deux clous ont été découverts à proximité du point de contact entre l’extrémité est du barrage qui protège le flanc nord de l’oppidum et la falaise qui domine la vallée du Vers.

Fig. 6. — Recherches sur la pointe sud

- 1 : *murus gallicus* ;
- 2 : falaises ;
- 3 : prospection sur un rempart douteux ;
- 4 : clous du *murus gallicus*.



Les résultats les plus spectaculaires ont été obtenus dans la parcelle B 311, quelques centaines de mètres à l'est du col nord.

Au sommet d'un talus bien marqué, 11 clous enfoncés verticalement dans le sol ont été détectés sur une surface d'environ 30 m². Neuf d'entre eux sont disposés régulièrement, comme sur un dé à jouer. Nous sommes donc certains ici non seulement de la présence du rempart, mais aussi de son excellent état de conservation. Sa structure interne se lit en surface (fig. 7).

Cette prospection nous a permis non seulement de délimiter le site et de localiser le rempart, mais aussi de

connaître l'extension du *murus gallicus*. Les constructeurs ont prolongé le plus possible vers l'est et surtout vers le sud-ouest le rempart à pourrage et à clous. Ils ne se sont arrêtés que là où la présence de la falaise rendait toute fortification inutile.

Nous souhaitons poursuivre cette exploration, aussi bien pour affiner les résultats archéologiques que pour tenter de comprendre pourquoi la méthode employée ne répond pas à certains emplacements où nous sommes presque assurés que le *murus gallicus* existe. Dans la parcelle B 311, la poursuite de la prospection devrait permettre une reconstitution du rempart sur une grande longueur.



Fig. 7. — Clous du *murus gallicus* détectés en prospection magnétique.

Prospection du sol intra-site

Dès le début de l'exploitation du gisement nous avons procédé à des prospections au sol de façon systématique. Ces prospections sont rendues difficiles par la présence dense d'épineux difficilement pénétrables. Les renseignements ont été localisés par parcelle et pour les zones denses ou au contraire vides, prospectées à nouveau en hiver. Les résultats sont à pondérer en fonction des terrains rencontrés : dans les zones karstiques où les sédimentations sont faibles, le mobilier est très fragmenté, roulé, et une partie de ce dernier a dû se dissoudre (poterie, faune) ; dans les parties boisées ou en friche, où les sols sont plus profonds, la fiabilité de la prospection est la plus faible mais apparemment suffisante pour établir une carte de l'occupation car les fragments d'amphores émergent toutefois du tapis végétal ; enfin, dans les labours, la reconnaissance des indices est bonne et permet d'obtenir les informations les plus fiables pour une grande moitié nord du site.

L'occupation du gisement apparaît, en surface, sous la forme de petites unités disséminées sur l'ensemble du site. Quelques zones semblent n'avoir fait l'objet d'aucune installation notable : le dôme occidental, la partie centrale et la partie tabulaire du nord-est. Les sept points de concentration apparaissent :

- au nord du gisement sur le bord interne du *murus gallicus* ;
- au nord-ouest, à l'amorce d'une dépression, une vallée sèche, qui rejoint la vallée de la Rauze ;

- à l'est en deux points, l'un sur une zone en terrasses, l'autre dans une doline ;
- au sud-ouest deux points distincts dans une dépression et sur sa périphérie septentrionale ;
- enfin au sud sur la partie tabulaire qui domine par des falaises la vallée du Vers (fig. 8).

Il est possible de formuler plusieurs remarques sur cette répartition. A l'exception du point méridional, aucune occupation n'a une position dominante. Sur les sept points, quatre -les plus occidentaux- sont à proximité d'un point d'eau, près d'une zone à plus forte sédimentation, près des points de contact les plus évidents vers l'extérieur du site ; les trois points les plus orientaux ne débouchent pas vers l'extérieur et ne se trouvent pas à moins de 250 mètres d'un point d'eau.

L'examen du parcellaire apporte une information supplémentaire. L'approche chrono-stratigraphique des limites de parcelles permet d'isoler des lignes conductrices qui sont les plus anciennes du gisement en chronologie relative. On constate qu'un réseau (des chemins pour la plupart abandonnés aujourd'hui) s'établit en étoile à partir du centre du gisement et donne accès, au sud-ouest à la vallée de La Rauze, au nord-ouest au plateau septentrional, au nord à la vallée du Vers ; deux chemins vont du centre vers l'est et s'arrêtent avant même les limites du gisement. L'un des trois accès les plus évidents, vers le Vers, laisse apparaître un important éboulis qui double l'éboulis du rempart : l'hypothèse de la présence d'une porte doit être retenue.

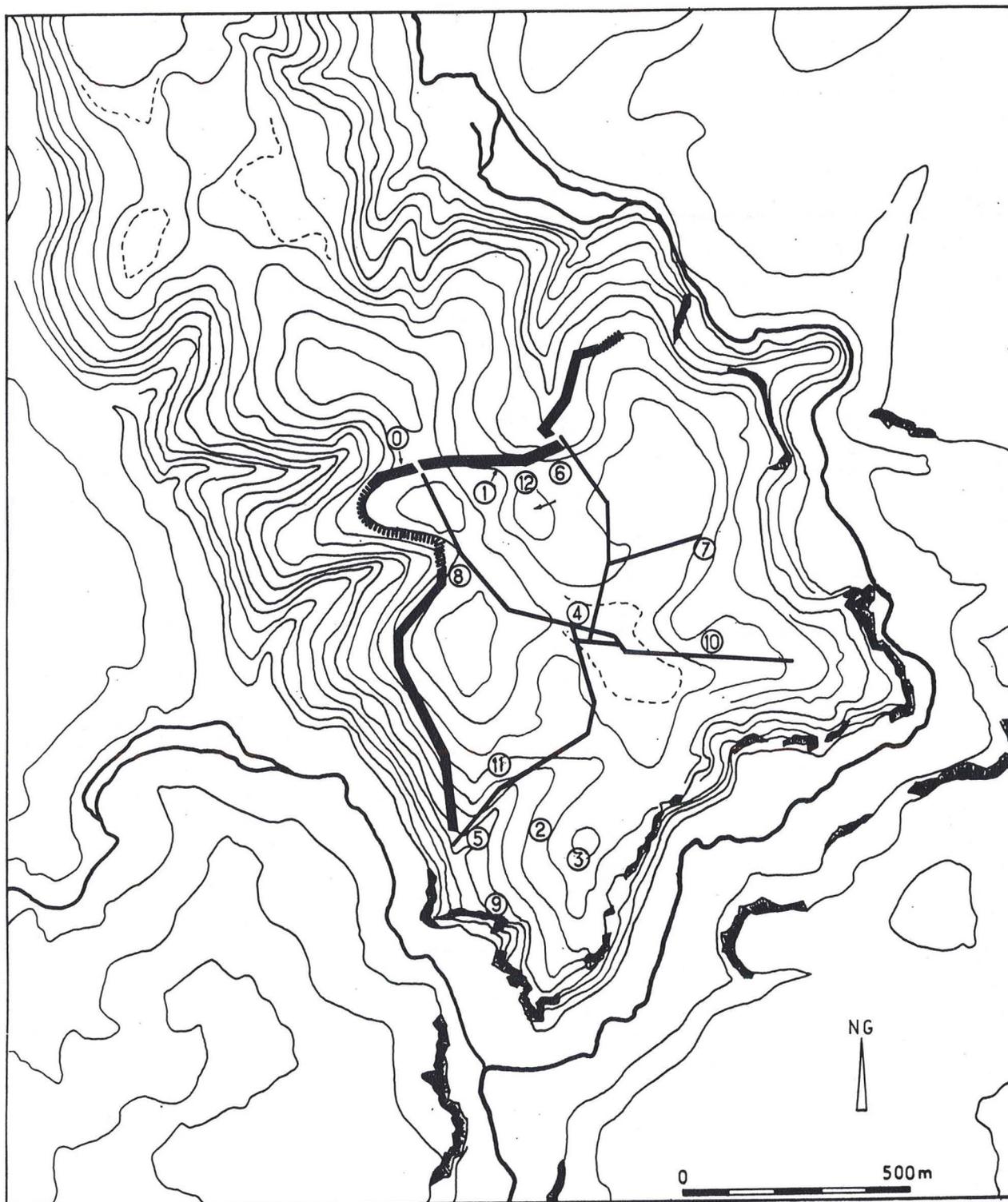


Fig. 8. — Zones fouillées et zones de plus forte occupation :

— zones de plus forte occupation : 3, 5 à 12
 — fouilles sur le rempart : 0 et 1
 — sondages : 2, 4 et 5

— fouille de l'occupation sud : 3
 — fouille de l'occupation nord : 6 et 12

— trait épais : *murus gallicus*
 — traits fins : chemins anciens.

A partir de ces premières informations, on peut poser trois thèmes de réflexion. Quelles sont les raisons précises du choix d'implantation dans telle ou telle zone, adaptation aux exigences naturelles, aspects fonctionnels ? Quelle est la chronologie de ces implantations, leur pérennité ? L'organisation de l'occupation révèle-t-elle un phénomène culturel, dans l'éparpillement de l'occupation par rapport au gigantisme du site, dans le réseau centré et en étoile, dans les zones en contact ou repliées par rapport à l'extérieur.

Les autres périodes

D'autres périodes d'occupation ont été reconnues sur le gisement.

Les travaux sur le *murus gallicus* en 1984 ont mis en évidence, dans les terres de remblaiement du rempart, des tessons du Bronze moyen. Peu fragmentés, bien conservés, ils sont sans doute issus de niveaux proches du *murus gallicus* et l'absence de toute cavité à cet endroit permet de penser qu'il y a là un gisement de plein air de cette période.

Il y a une vingtaine d'années, des désobstructions spéléologiques ont mis au jour dans les falaises orientales du site des éléments parmi lesquels des poteries et du métal attribuables au Bronze final.

Nous avons entrepris en 1986 des sondages au sud de l'oppidum. Des niveaux du Premier Age du Fer ont été partiellement fouillés ; ils ont livré un foyer aménagé et un abondant mobilier (fig. 9).

Une occupation médiévale a pu également être mise en évidence. Limitée à une fosse de combustion dans laquelle a éclaté un vase, cette occupation réduite et unique sur le site confirme la vocation essentiellement agricole de l'éperon durant cette période, comme cela apparaît dans le texte déjà mentionné.

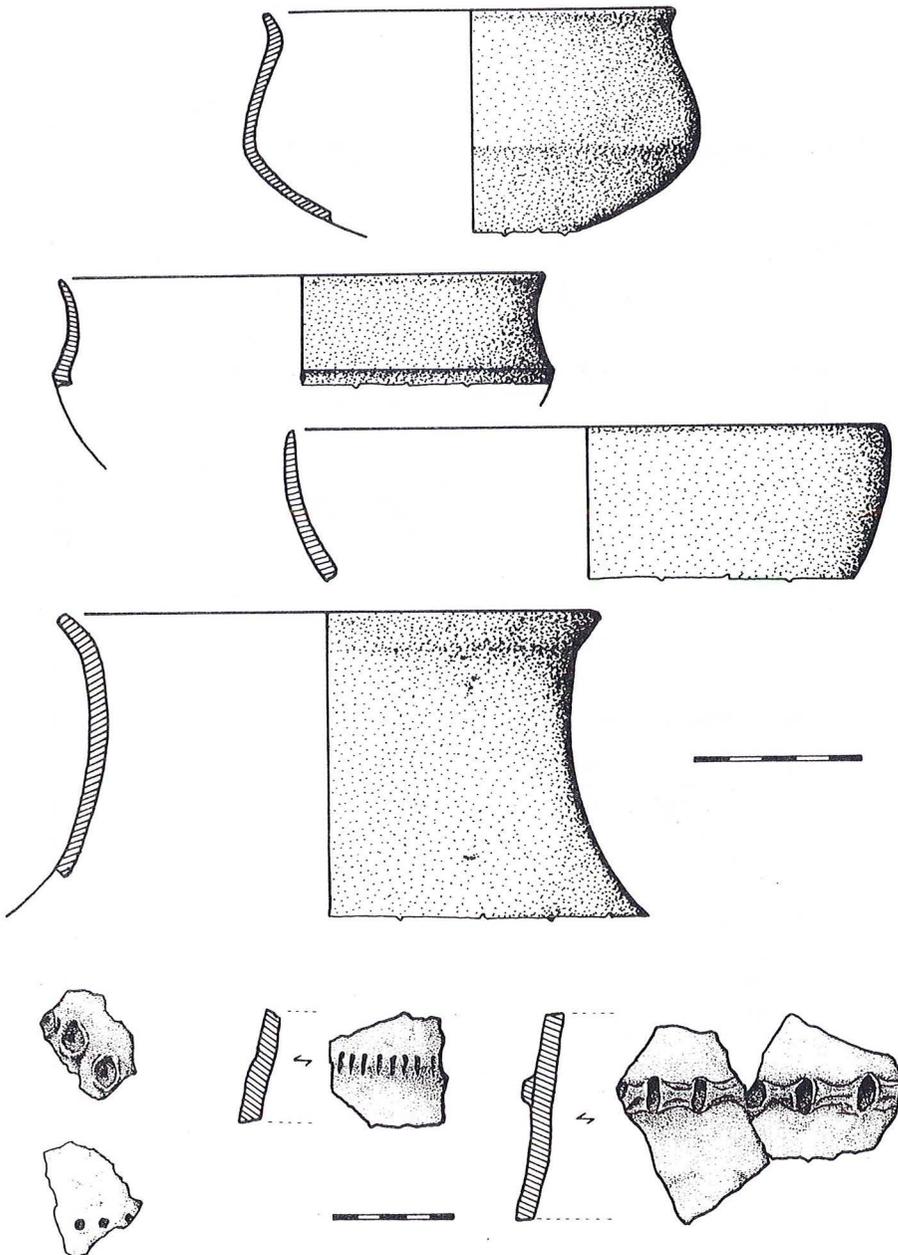


Fig. 9. — Mobilier du Ier Age du Fer découvert lors de la fouille de la zone 3. Formes et décors dominants.

Les sondages

La tranchée Fontangié

En 1950, Mr Fontangié avait pratiqué une coupe sur la face externe du rempart au niveau du col qui relie le site au Causse. Un croquis qu'il a eu l'amabilité de nous communiquer montre qu'il avait dégagé une berme, le parement externe de la fortification et les deux premiers mètres du remplissage.

Nous avons d'abord nettoyé cette tranchée pour en relever la coupe puis, au vu des résultats de la prospection sur les clous, nous avons prolongé vers le sud pour couper toute la fortification et tenter d'atteindre l'habitat qui pouvait la border à l'intérieur.

La tranchée Fontangié¹³ a été dégagée sur un peu plus d'un mètre de large. La paroi ouest a pu être dressée à peu près à la verticale (fig. 10 et 11) ; l'autre, qui forme un éboulis très instable, n'a pas été nettoyée.

Le parement externe est conservé sur 50 cm de hauteur. Sa première assise ne repose pas directement sur le rocher, elle en est séparée par une couche de terre et de cailloutis de 3 à 4 cm d'épaisseur. Les blocs sont soigneusement disposés et calés par des pierres plus petites ; visiblement on a sélectionné des pierres plates mais aucune d'entre elles ne

porte de trace de taille ou même de cassure. Deux poutres transversales sont conservées presque jusqu'au plan formé par le parement, sous la forme de trous dans le remplissage. Elles sont superposées, leur hauteur par rapport à la base du rempart est d'environ 70 et 90 cm.

Devant le parement s'étend un berme large de 2,40 m ; sur toute cette surface, le rocher naturel n'a pas été creusé. Mais à 2,40 m du parement externe, une marche haute de 70 cm est taillée à la verticale dans le substrat. Le sol naturel est ensuite doucement incliné vers le nord pour atteindre l'altitude qui est celle du col.

Les couches qui recouvrent le rocher sont, du bas vers le haut, les suivantes :

- 1- un lambeau de sol au pied de la berme,
- 2- un éboulis composé de pierres posées à sec les unes sur les autres, mêlées de gros blocs qui proviennent du rempart,
- 3- un horizon de terre noire grumeleuse avec quelques cailloux,
- 4- un éboulis de pierres assez petites, avec quelques rares blocs. Il s'agit sans doute des déblais de la fouille de Mr Fontangié.

Ces couches ont livré essentiellement des céramiques du Bronze moyen et quelques fragments d'amphores républicaines.

13. Carrés 201 à 203 HK.



Fig. 10. — Paroi ouest de la tranchée Fontangié.

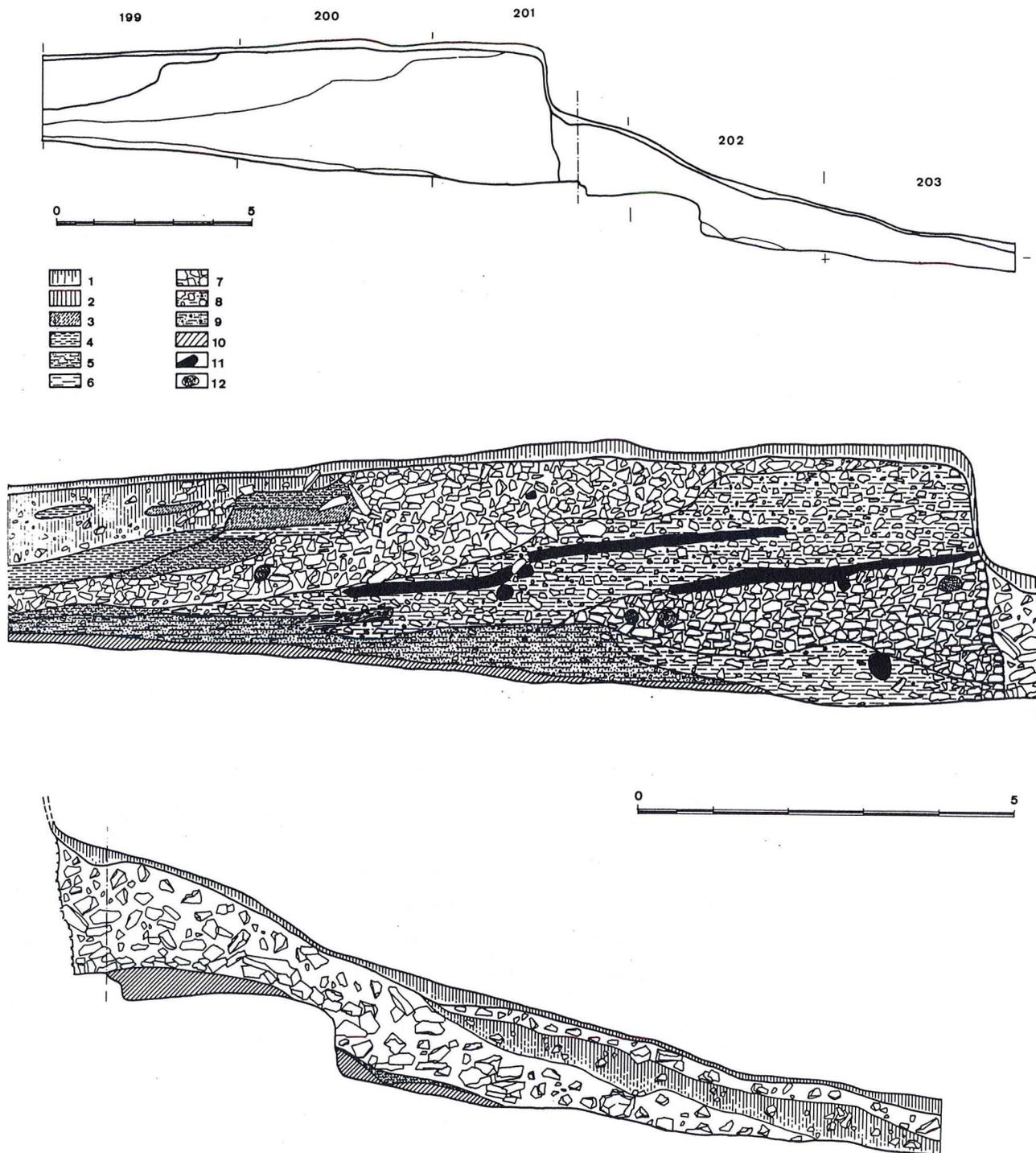


Fig. 11. — Stratigraphie de la berme ouest de la tranchée Fontangé :

- | | | | |
|------------------------------|--|--|--|
| 1— terre arable | 4— argile et charbon de bois | 7— éboulis | 10— sédiment rouge brunâtre, ancien horizon B du sol naturel |
| 2— éboulis mêlés de terre | 5— sédiment jaune-pâle, argilo-sableux | 8— éboulis mêlés de terre | 11— trace de poutre |
| 3— sédiment et argile brûlée | 6— argile blanc-jaunâtre | 9— sédiment noir et pierres, ancien horizon A du sol naturel | 12— trace de poutre douteuse. |

Le rempart

Le corps et la face interne du rempart sont pratiquement enterrés puisque le terrain plus au sud continue de plain-pied avec le sommet de la fortification. Nous avons ouvert un sondage de dix mètres sur quatre dans le prolongement de la coupe. A deux mètres sous la surface, nous avons réduit la largeur à deux mètres pour pouvoir atteindre le rocher en place sur toute la longueur de la coupe dans les délais dont nous disposions.

Très vite il est apparu que le rempart à lui seul occupait pratiquement tout le sondage (fig. 12). Au sud une couche plus noire, contenant quelques charbons de bois et de rares tessons, peut correspondre à une zone habitée ; mais elle ne dépasse pas 1,80 mètres de large, et cède la place à la face interne du rempart à 1,50 mètre de la surface. Malgré le tamisage de cet horizon, nous avons récolté très peu de mobilier.

Notre fouille était un peu étroite pour analyser vraiment l'organisation horizontale du poutrage, mais elle donne déjà une idée de la conservation des structures. Dès les premiers niveaux, les poutres apparaissent sous la forme de taches terreuses où noirâtres dans un amoncellement de blocs de calcaire. Plusieurs clous en place attestent également leur présence (fig. 13). Plus bas, elles se présentent comme

des vides, bordés de pierres grossièrement alignées, relativement faciles à distinguer dans le remplissage. Toutefois elles n'ont pas la belle ordonnance régulière que Castagné leur prête sur ses dessins.

De la bordure sud du rempart aux deux tiers de sa largeur, toutes les poutres sont superposées ; elles forment dans le sondage un rectangle délimité par deux poutres longitudinales et deux poutres transversales. Derrière le parement externe, à un endroit où notre sondage est plus étroit, les poutres transversales ne sont pas exactement superposées on le voit sur la figure par la disposition des clous. Les poutres transversales sont plus resserrées que dans la moitié sud du rempart (fig. 14).

Un élément tout à fait nouveau est à signaler dans cette fouille : c'est la présence, au beau milieu du rempart, d'une poutre verticale dont l'extrémité inférieure repose sur le rocher sous-jacent. Sa forme se dessine parfaitement dans le cailloutis du remplissage (fig. 15). C'est un élément insolite dans un *murus gallicus*, qui en théorie ne comporte aucune armature verticale. Le rempart de Bâle est actuellement le seul qui présente des poutres verticales, mais elles sont placées en façade¹⁴. J. Bulliot a dessiné des poutres obliques dans sa reconstitution du rempart du Mont-Beuvray¹⁵, mais les fouilles récentes n'ont pas mis clairement en évidence dans cette position. Nous ne pouvons

14. Füger, 1980.

15. Bulliot, 1899.

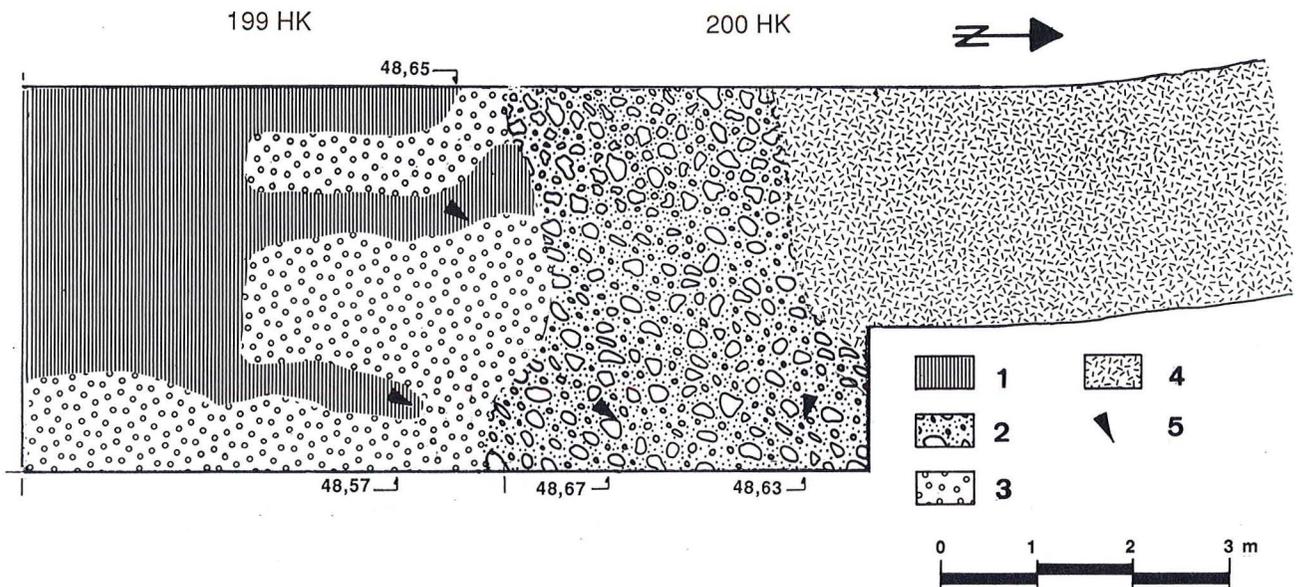


Fig. 12. — Tranchée Fontangié, plan du rempart au niveau 48,45 :

1— horizon brun-noir
2— éboulis en blocs

3— argile blanc-jaune et cailloutis
4— cailloutis, argile blanc-gris et terre-fine

5— clous de *murus gallicus*.

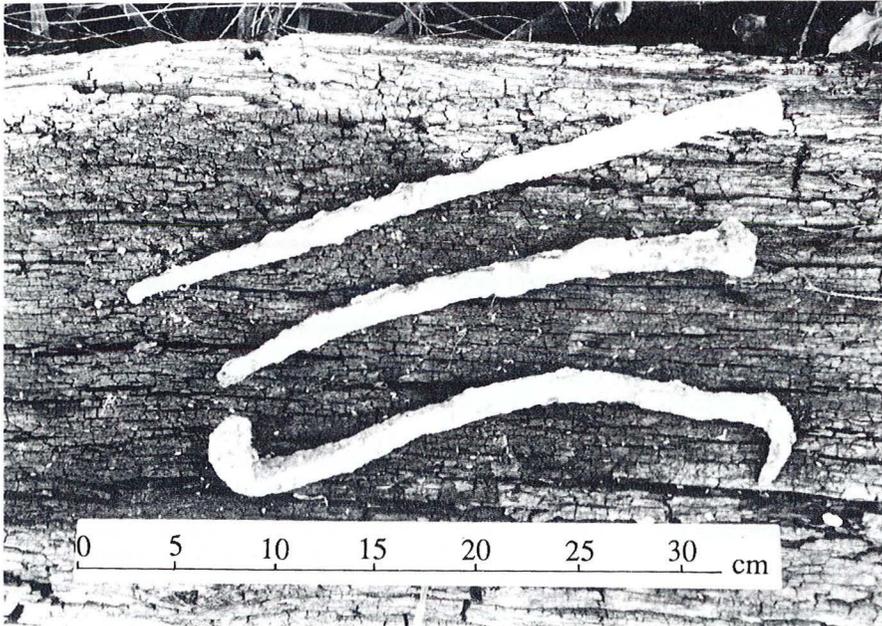
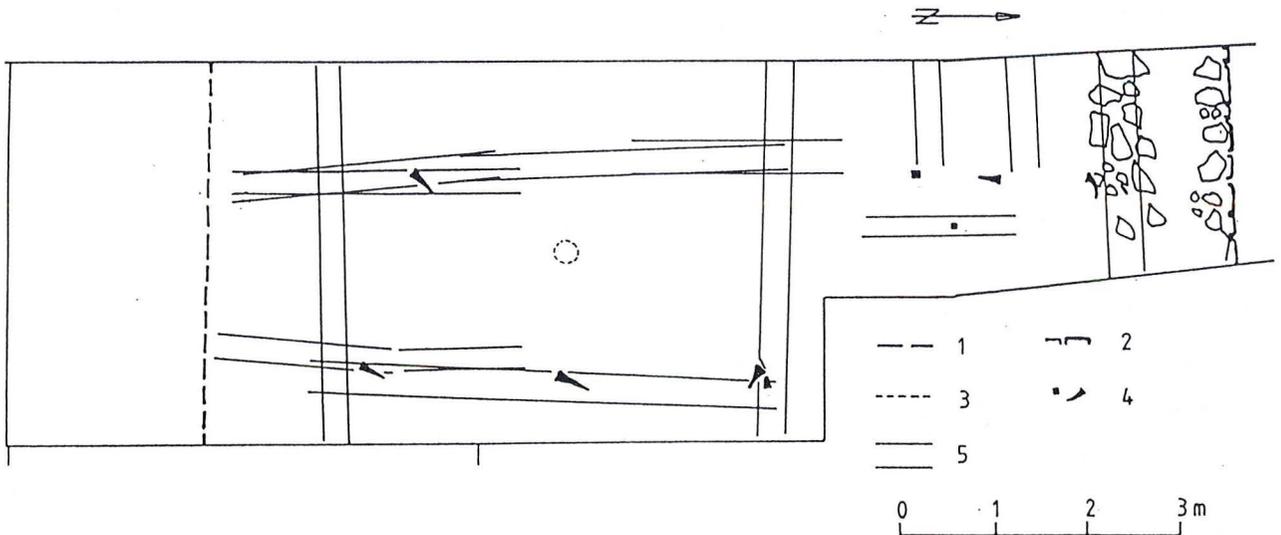
Fig. 13. — Clous de *murus gallicus* de Murcens.

Fig. 14. — Vue synthétique du rempart en plan (projection verticale) :

- 1— parement interne
- 2— parement externe
- 3— poutre verticale
- 4— clous
- 5— poutres horizontales.



pas actuellement, avec un seul exemplaire, tirer des conclusions sur sa fonction. Il faudra faire une fouille plus large pour l'expliquer.

La coupe donne l'emplacement d'un certain nombre de poutres longitudinales, qui correspond assez bien à la vue en plan : une rangée près du parement interne, une rangée à la moitié et enfin plusieurs rangées immédiatement derrière le parement externe. La fluidité des couches, qui sont constituées essentiellement d'un cailloutis et de blocs plus

ou moins gros, ne facilite pas l'identification de ces poutres en coupe.

On peut observer sur cette coupe la verticalité du parement externe, et les marches successives qui marquent la face interne : elles semblent renforcées par des couches plus argileuses, ou par un mélange de calcaire friable et de sable, qui contraste avec le cailloutis "à sec" qui constitue le corps du rempart.

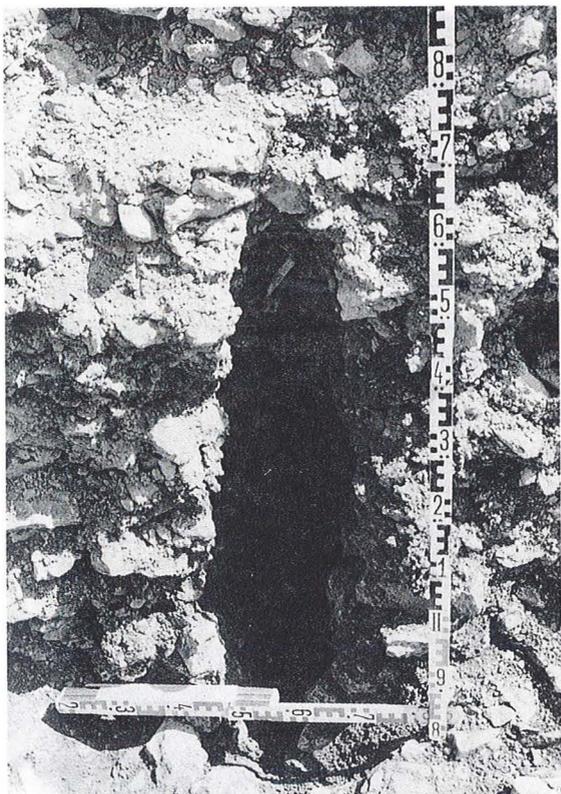


Fig. 15. — Poutre verticale dans le *murus gallicus*.

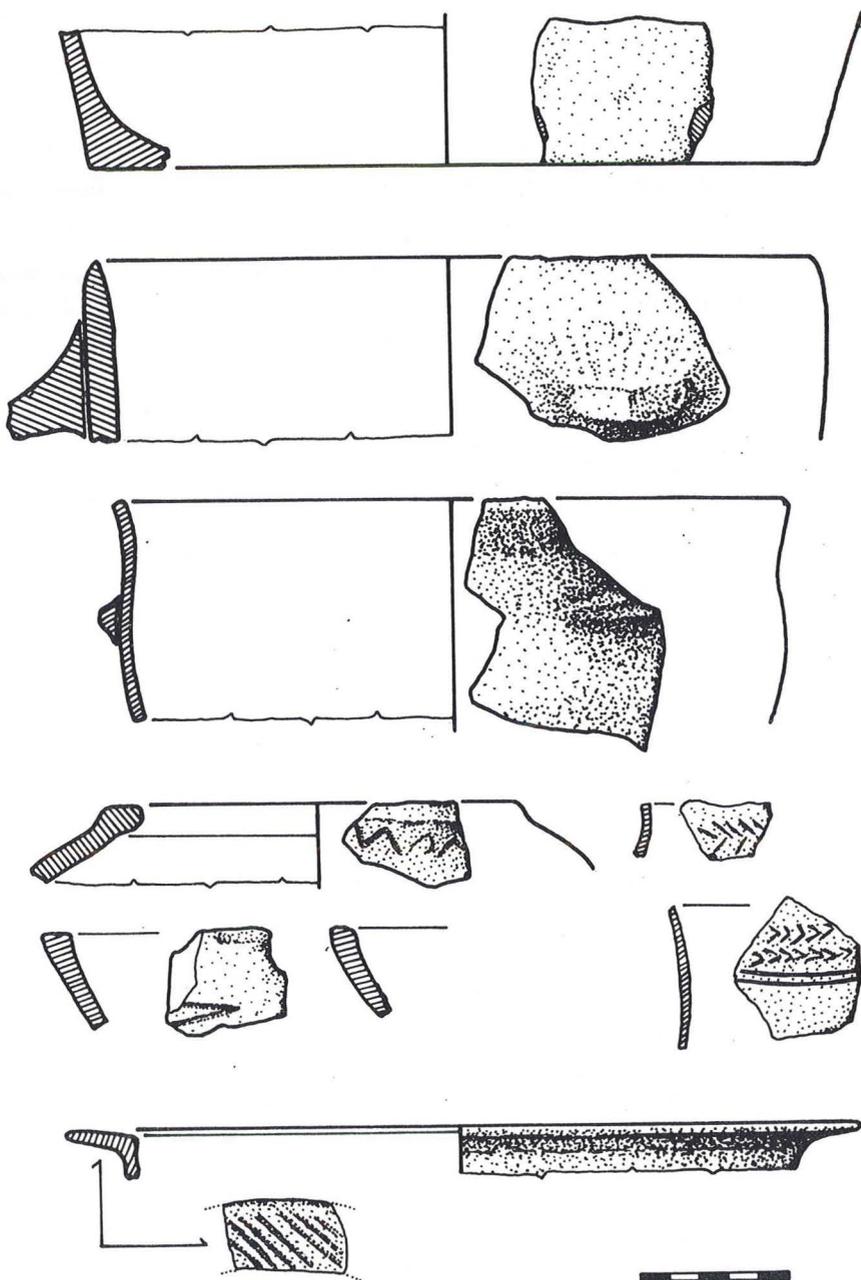


Fig. 16. — Poteries du Bronze moyen découvertes dans le remblaiement du rempart (coupe Fontangié).

Le mobilier est semblable en tous points à celui de la tranchée Fontangié : M. Lorblanchet, qui a bien voulu l'examiner, y a reconnu des formes typiques du Bronze moyen du Causse (fig. 16). La lèvre 199 HK 13 est la seule qui, par sa forme comme par sa pâte, peut évoquer une céramique de La Tène finale. Quelques tessons d'amphore

et les clous en fer confirment la datation de l'ensemble. Mais aucune lèvre d'amphore n'a été recueillie dans la fortification. L'analyse de la répartition des différentes catégories de céramique ne fait ressortir aucune concentration.

Les sondages sur le site

Après les prospections opérées sur la fortification et sur la totalité du gisement, nous avons débuté une campagne de sondages. Les sondages avaient pour fonction première de mettre en évidence une zone d'habitat bien conservée ; il sera procédé à d'autres sondages au fur et à mesure que l'exigera l'avancement des recherches.

La zone 3

L'exploitation de cette zone a débuté en 1986 par un dégagement en aire ouverte de 50 m². Une partie de cette zone s'avérant profondément remaniée, nous avons réduit la fouille en cours de campagne à 40 m².

L'occupation du deuxième Age du Fer est bien mise en évidence dans le tiers sud de la fouille (fig. 17).

Sur le sol naturel, ici constitué par le rocher calcaire, qui présente un très faible pendage au vers le sud-est, les premiers occupants ont procédé à une égalisation du sol par épandage de plaquettes gélives ramassées sur place. Nous ne connaissons de cet épandage que la limite nord-ouest, là où ce dernier butte contre une diaclase d'axe sud-ouest nord-est.

Sur ce cailloutis est posée une structure constituée de deux assises de dalles calcaires de faible épaisseur (5 cm environ) non travaillées. Il n'y a pas de liant sous et entre les assises. Cette structure a une largeur de 60 cm et une longueur reconnue de 4,50 m.

Un calage de poteau a été bâti contre cette structure, sur son côté est. Il est constitué de deux assises rayonnantes de blocs calcaires non travaillés ; les blocs n'ont pas été calibrés et présentent des volumes variant du simple au double. Les blocs de l'assise supérieure sont disposés de telle façon qu'ils recouvrent les jonctions des blocs de l'assise inférieure. La profondeur du calage est de 16 cm et le diamètre estimé du poteau de 15 cm environ.

Cet ensemble bâti limite une occupation au sud-est. La structure et la texture du sédiment qui la compose sont surtout révélateurs de la pédogénèse postérieure à l'occupation. Ce sédiment brun contient de nombreux petits cailloux très errodés. Le mobilier est rare, très fragmenté et errodé, surtout constitué de menus fragments d'amphores et de poteries communes de La Tène finale.

Au-dessus de ce niveau d'occupation, épais de 5 à 10 cm, on rencontre une sédimentation naturelle peu épaisse : 10 cm. On ne trouve pas dans celle-ci de blocs calcaires pouvant provenir des structures bâties.

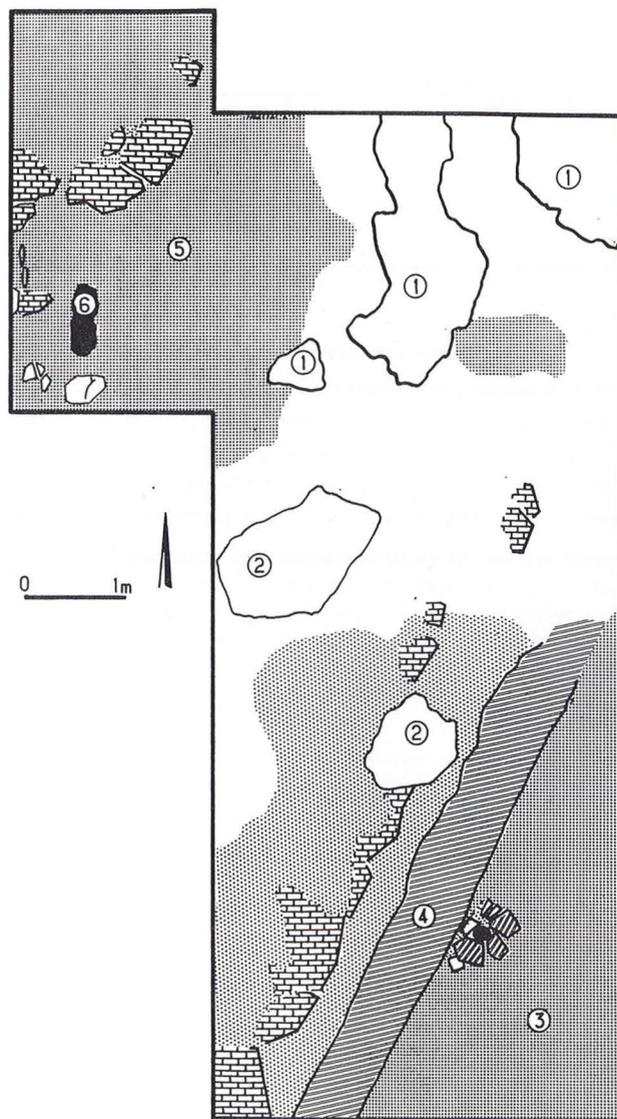


Fig. 17. — Vue synthétique de la zone 3 :

- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1 — aires de préparation de chaux ; | (Deuxième Age du Fer) ; |
| 2 — parties détruites ; | 5 — occupation du Premier Age du Fer ; |
| 3 — sol du Deuxième Age du Fer ; | 6 — structure de cuisson du Premier Age du Fer. |
| 4 — solin de mur et calage de poteau | |

Rien ne nous permet de voir, dans ces indices diffus une structure à vocation domestique. Les fouilles en d'autres lieux ont montré que même à une si faible profondeur des niveaux d'habitat pouvaient être conservés. Les comparaisons ne s'arrêtent pas là : ici plus qu'ailleurs, le mobilier et le cailloutis sont particulièrement errodés. Les circulations dans cette zone ont sans doute été intenses.

La structure en long semble se poursuivre plus au sud sur au moins trois mètres. Nous n'avons à aucun endroit d'indice de retour. Nous avons peut-être affaire à une vaste

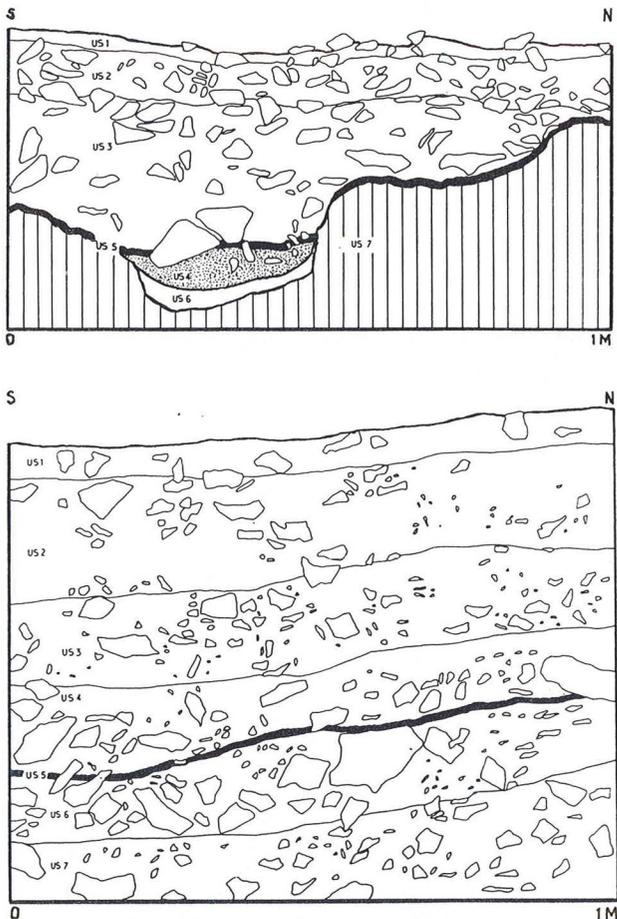


Fig. 18. — Stratigraphies des bermes ouest des sondages zone 4 (en haut) et zone 5 (en bas).

structure dont l'interprétation est actuellement impossible, faute d'éléments fiables. C'est une des rares zones à Murcens où une fouille extensive pourrait porter ses fruits.

La zone 4

L'étude du parcellaire avait révélé la présence d'anciens chemins organisés en étoile à partir d'un point central. Nous avons opéré un sondage dans cette zone afin de reconnaître l'intensité d'occupation des lieux et la présence d'une éventuelle trace de voie (fig. 18).

Sept unités stratigraphiques ont été observées. C'est seulement au contact de la roche mère qu'apparaît un niveau gaulois diffus (US 5), de part et d'autre et au-dessus d'une rigole formée par l'érosion.

Dans la rigole et sous le niveau US 5 apparaît un comblement (US 4) composé presque exclusivement de petits cailloux érodés et de gravier calcaire. De plus gros éléments apparaissent contre la berme sud du sondage, alignés selon un axe sud-est/nord-ouest.

Sous ce niveau et au contact du rocher, le fond de la rigole est tapissé d'éclats gélifs très fragmentés (US 6). La différence entre ce cailloutis et celui de l'US 4 est nette dans l'érosion, la fragmentation et les pendages des pierres. L'US 6 apparaît comme une évolution de la roche mère sous-jacente alors qu'il semble y avoir eu apport — anthropique ou naturel ? — des pierres de l'US 4.

De gros pierriers périphériques au sondage nous empêchent d'étendre ce dernier. Si ce sondage confirme des hypothèses déjà avancées - occupation uniquement gauloise à cet endroit du site, absence de sédimentation importante à l'époque au centre du gisement, occupation sporadique ici - il ne permet pas de préciser la nature des voies reconnues dans l'étude du parcellaire.

La zone 5

Comme pour la zone 4, c'est l'étude du parcellaire qui nous a incité à effectuer un sondage au sud-ouest du gisement afin d'avoir des précisions sur la voie qui, venant du centre du gisement, atteint le *murus gallicus* au sud pour descendre vers la vallée de La Rauze. Sept unités stratigraphiques sont apparues, la couche s'arrêtant dans une épaisse couche hydromorphe naturelle (fig. 18).

La sédimentation est surtout intéressante ici : les deux premiers horizons sont caractéristiques des "sols bruns calcaires" alors que l'US 3 présente une phase de rhéxistase prononcée, pendant laquelle s'est produite la chute de sédiments et d'objets gaulois issus d'un applomb rocheux qui domine le sondage. L'US 5 est un niveau de sédiment grumeleux brun où le mobilier est cette fois relativement abondant, à plat, cassé en connexion. Ce mobilier s'insère entre de gros blocs calcaires tombés à l'applomb sous l'action du gel.

Les US sous-jacentes, 6 et 7, sont des épandages naturels de sédiments, des colluvionnements de pente, qui paraissent brusques et puissants. L'US 6 contient quelques petits tessons gaulois, dans sa partie supérieure.

Le sondage se trouve en bordure d'un petit vallon naturel. Il est intéressant de constater que la période qui précède l'occupation gauloise se caractérise ici par une instabilité des terrains qui surplombent le vallon, instabilité surtout due aux ruissellements d'eau. Après l'occupation, ce sont surtout des phases de gel intense qui sont perceptibles.

Nous n'avons pas d'éléments suffisants pour qualifier le niveau gaulois de niveau d'habitat bien que le mobilier ne soit pas différent de tels niveaux. Il est encore moins pensable que nous ayons affaire à une zone de passage intense.

La fouille du rempart

Au nord du gisement, dans la parcelle B 311 où la prospection géophysique avait révélé 11 fiches régulièrement disposées, nous avons ouvert en 1985 une aire de fouille de 200 m² afin d'avoir, en plan sur une grande surface, la vision la plus juste possible de la partie interne de la fortification (fig. 19).

Comme le laissait supposer l'organisation des fiches et le volume du rempart à cet endroit, l'état de conservation des structures est remarquable et permet, à partir d'une fouille minutieuse, l'identification précise des techniques, des matériaux et des phases de construction.

Nous avons voulu tenter une expérience en fouillant le rempart avec la même minutie qu'un habitat. Le *murus gallicus* est, sur cet oppidum comme sur beaucoup d'autres, bien plus qu'un simple ouvrage défensif. Le choix de son implantation, les matériaux employés, la mise en oeuvre de ces derniers et le temps mis à la construction impliquent des compétences, des moyens humains et une organisation sociale importants.

Techniques de fouille

L'aire de fouille de 20 mètres sur 10 coupe le rempart transversalement et la partie avant de ce dernier. Les structures en place sont apparues dès l'enlèvement du tissu végétal sous forme de multiples amoncellements de cailloux. La totalité de la partie sommitale conservée est étudiée alors que dans le talus en pente face au nord, seule la partie occidentale est fouillée.

Les premiers dégagements sont alors opérés en ôtant seulement les sédiments de texture et de couleur comparables aux sédiments alentour. Les sédiments différents, les pierres et le mobilier sont laissés en place. L'ensemble est ensuite dessiné au 1/10^{ème} — au 1/5^{ème} pour les organisations particulières limitées en surface — en indiquant les pendages des pierres et des objets.

C'est ainsi que sur la nappe de cailloux apparue en début de fouille, il nous a été permis d'observer des alignements de pierres, souvent de plus gros volume, toujours de pendage identique. Ces structures isolées, il fut alors possible de prélever les pierres déposées sans organisation particulière et de faire apparaître en volume ce qui s'avère être les pierres de calage des poutres de la structure interne du rempart. Nous sommes aidés dans la reconnaissance de la présence des poutres par la position des fiches de fer qui se trouvent, pour la plupart, à l'intersection des poutres longitudinales et transversales.

Description générale

La conception de base d'un *murus gallicus* est relativement simple. On appose des poutres longitudinales et transversales à l'axe du rempart, on fixe ces dernières à leur intersection par des fiches de fer, on colmate ensuite les "caissons" ainsi constitués par des sédiments, puis on recommence ces opérations, successivement, jusqu'à obtenir la hauteur désirée. Cependant, cette conception de base se heurte à des difficultés dues aux exigences topographiques mais aussi techniques ; c'est le cas par exemple des jonctions simultanées de plus de deux poutres, impossibles à réaliser si l'on ne retient que la technique du mi-bois.

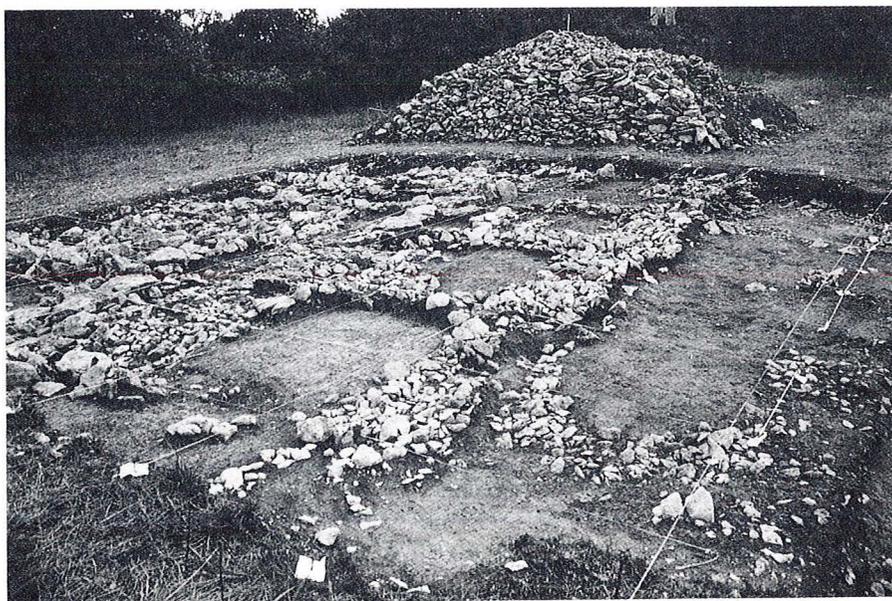


Fig. 19. — *Murus gallicus* (zone 1) : au centre les entrecroisements des poutres sont particulièrement visibles.

Préparation initiale (fig. 20)

Ces exigences apparaissent bien à Murcens. A partir d'un modèle de terrain présentant un talus naturel à la côte 310, les constructeurs ont procédé au creusement d'un fossé en U peu profond -2 mètres maximum- et assez réduit en largeur -4 à 5 mètres au sommet-. Les terres extraites de ce fossé ont servi à l'édification d'un support compact, du moins dans la partie avant du rempart, la seule observée à ce jour pour les niveaux inférieurs. Cette première exigence topographique d'axe nord/sud était doublée d'une exigence topographique d'axe est/ouest où le terrain observe un pendage de l'ordre de 10 %.

Organisation des poutres

Nous avons reconnu le dernier niveau conservé du corps du rempart et une petite partie du niveau sous-jacent. Ce niveau n'est pas horizontal, les caissons sont à différents niveaux suivant leur position topographique, de l'est vers

l'ouest. En plan, ce niveau se présente sous la forme de poutres entrecroisées suivant un plan orthogonal (fig. 21).

Sur les deux tiers avant du rempart, on reconnaît trois et sans doute quatre rangées longitudinales de "caissons" carrés dont les côtés ont une longueur de 190 à 210 cm. Les poutres qui constituent les "caissons" ont un diamètre estimé de 15 à 25 cm, pour une longueur de 2 ou 4 mètres. La plupart des poutres sont apposées horizontalement, quelques unes observent un pendage propre à rattraper un modelé de sol irrégulier. Des résidus de poutre - avec un angle vif - ont été observés ; dans ce cas précis, la poutre a été équerrie.

Un second type d'organisation de poutres apparaît dans le tiers interne du rempart par l'apposition de couples de grosses poutres transversales. Des espaces réguliers d'un mètre sont laissés entre les couples. Leur longueur est d'au moins 4 mètres pour un diamètre estimé de 25 à 30 cm.

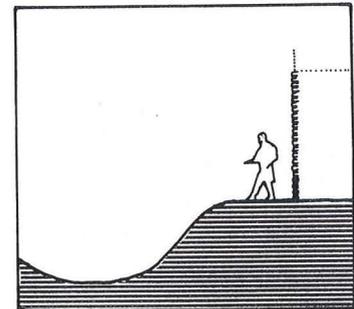
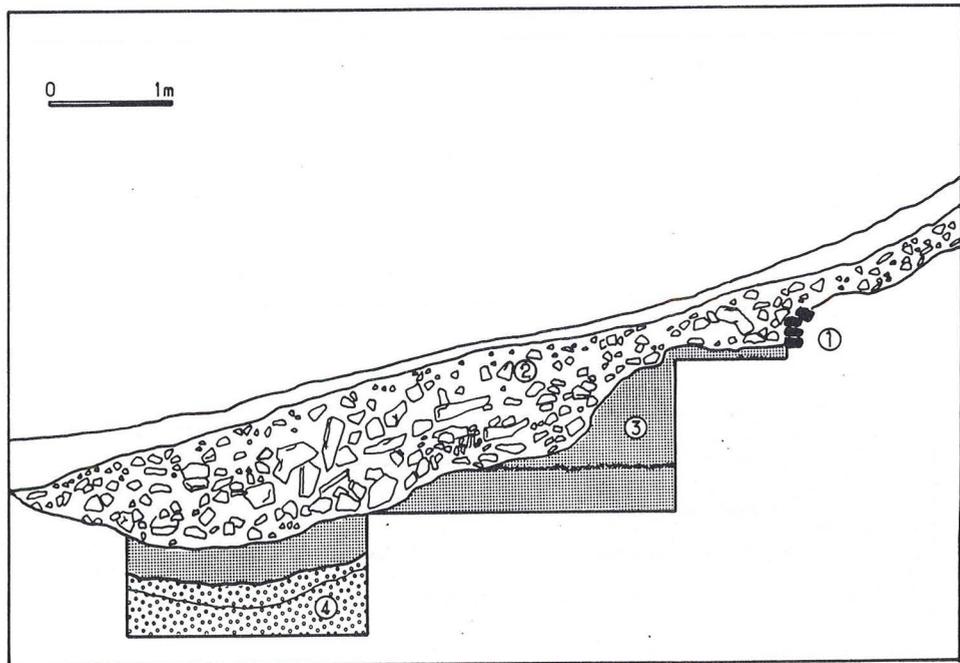


Fig. 20. — Stratigraphie de l'avant du rempart (berme est de la zone 1) :

- 1— parement externe ;
- 2— éboulis du rempart ;
- 3— talus aménagé ;
- 4— niveaux naturels.

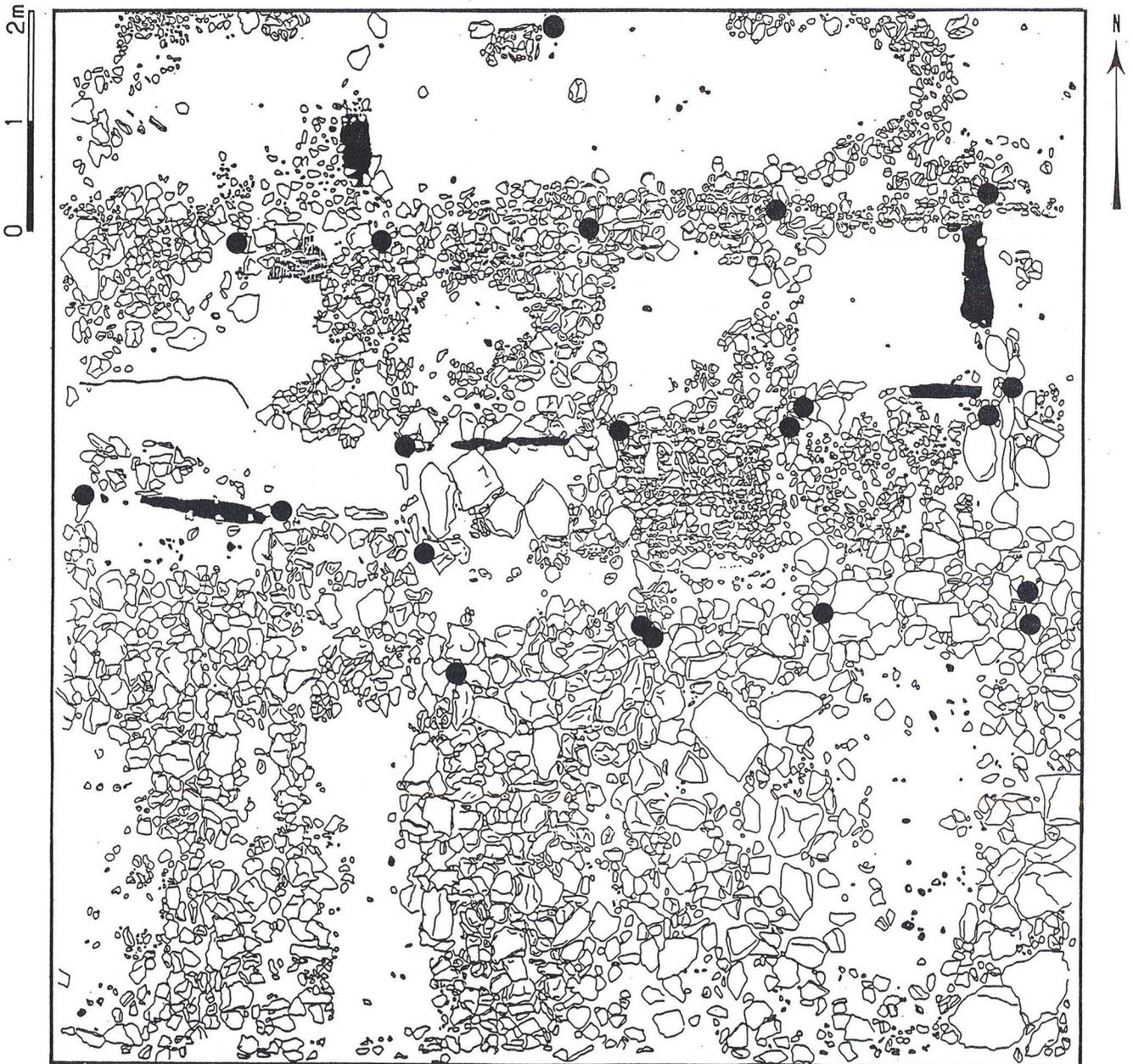


Fig. 21. — Relevé en plan des premiers niveaux conservés du *murus gallicus*, en zone 1 : les ronds matérialisent l'emplacement des fiches ; les tâches noires sont les sédiments résiduels de poutres.

Blocages et colmattages

A partir de l'apposition des poutres, on procède au remplissage des "caissons". On peut distinguer différentes opérations qui relèvent de l'adaptation à des exigences topographiques, techniques ou liées aux matériaux à disposition. Trois procédés sont surtout utilisés à partir de pierres et/ou de terre. La terre est surtout utilisée dans la partie avant du rempart, première rangée de "caissons", et

dans la partie arrière, entre les couples de poutres. Il s'agit d'un procédé simple qui consiste à colmater les "caissons" avec de l'argile déposée en couches de quelques centimètres d'épaisseur. Le deuxième procédé - deuxième rangée de "caissons" surtout - consiste à apporter un cailloutis (volume moyen 8.6.4) dans les angles formés par les entrecroisements de poutres puis à colmater la cuvette ainsi constituée par de l'argile. Le troisième procédé est plus curieux, il apparaît dans les deux "caissons" les plus orientaux de la troisième

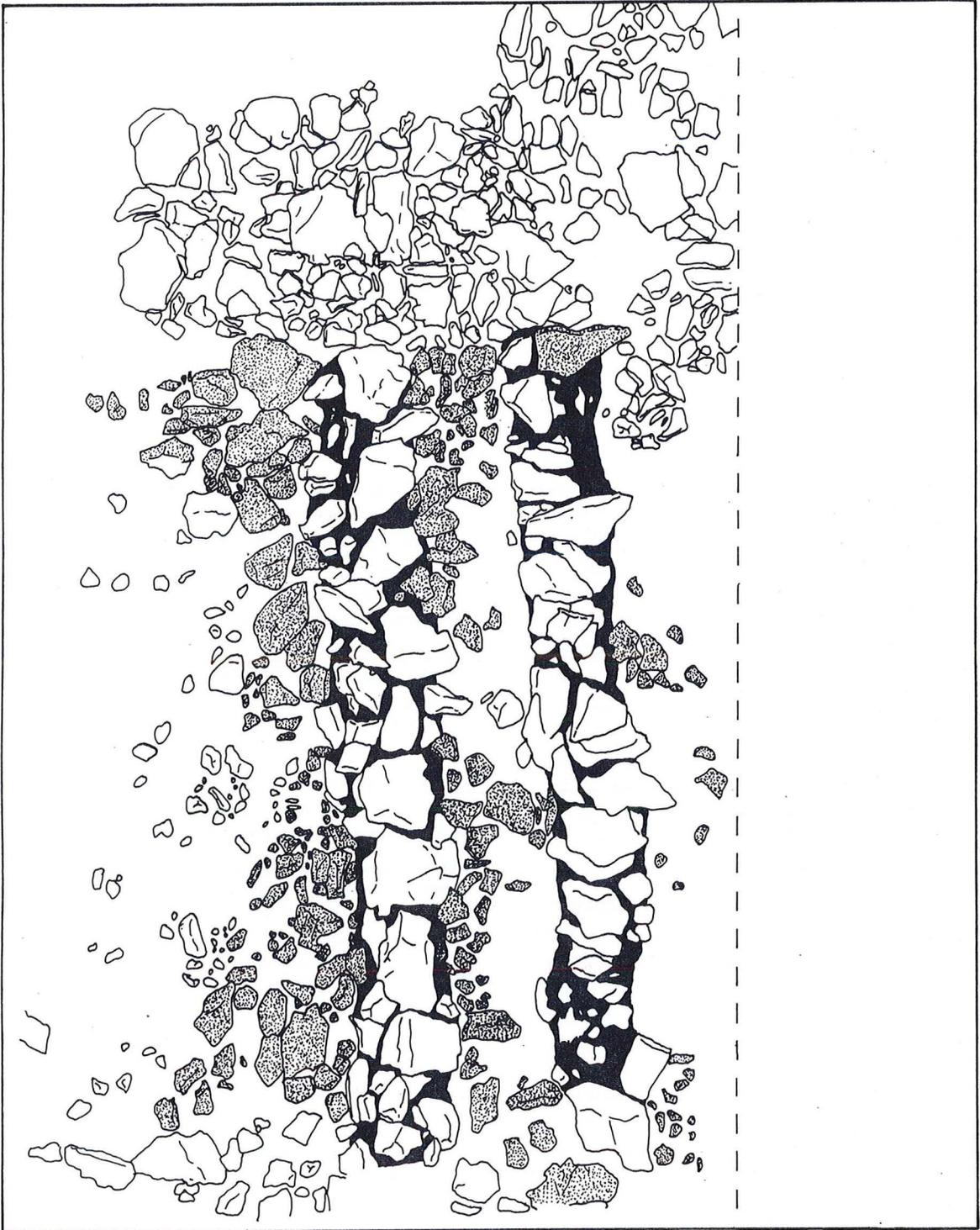
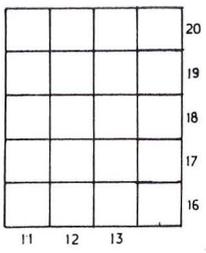


Fig. 22. — Poutres transversales arrières, protection et blocage :
 pierres blanches : pierre de protection ; pierre grisées : pierre de blocage ; fond blanc : argile de colmatage ; fond noir : négatifs des poutres.

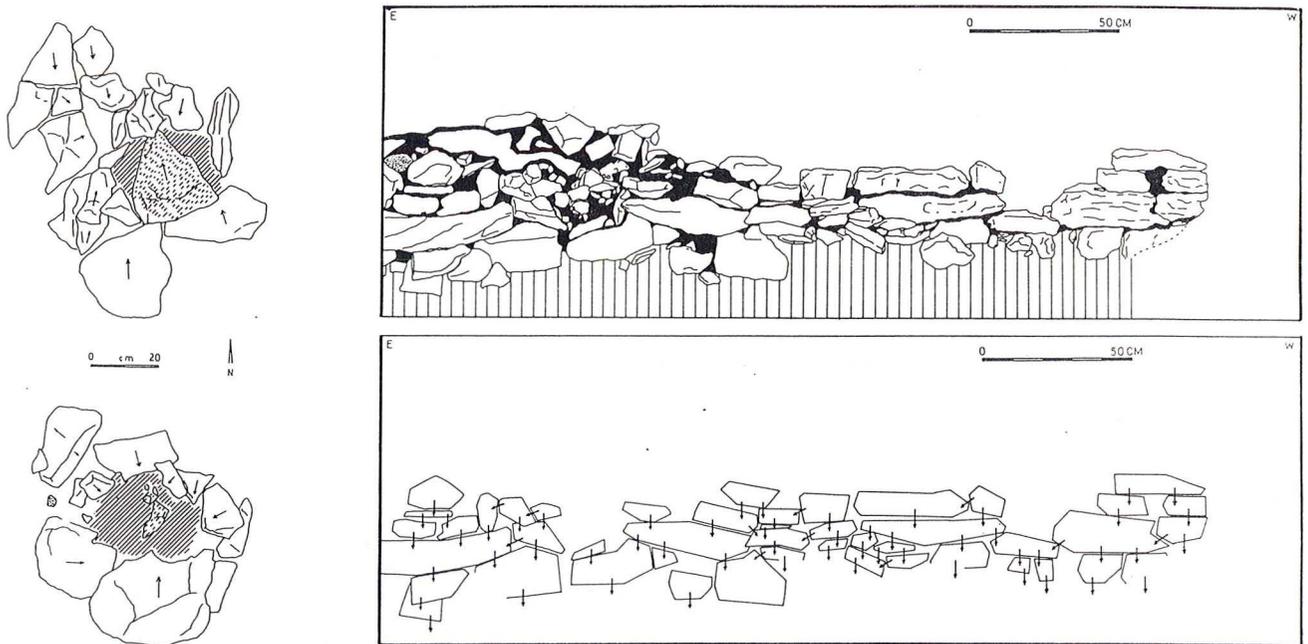


Fig. 23. — Éléments des parements du *murus gallicus* : à droite, le parement externe et les relations chrono-stratigraphiques d'apposition des pierres ; à gauche, calages de poteaux d'un parement interne.

rangée. Soit, des tas de cailloux sont déposés - au centre de ce qui va devenir un "caisson" - puis les poutres viennent s'intercaler entre ces tas et le tout est colmaté avec de l'argile ; soit, un gros apport de cailloux est effectué puis on procède à des saignées dans celui-ci pour y apposer les poutres et on colmate avec de l'argile. Le procédé est observé sur une surface réduite et ne nous permet pas de trancher entre les deux hypothèses.

Il faut enfin évoquer les protections particulières aux poutres transversales arrières. De part et d'autre, des pierres sont disposées de champ ou en léger pendage et alignées (protection en bâtière). Il semble y avoir là un souhait de protection accru, confirmé par des apports supplémentaires de cailloutis par endroit (fig. 22).

Parements (fig. 23)

Le parement externe, dans l'ensemble mal conservé, a pu être observé sur trois assises. Il est constitué de pierres calcaires non travaillées dont les volumes diffèrent en longueur et en largeur mais dont les épaisseurs avoisinent toujours les 10 cm. Nombre de ces pierres sont des arêtes de diaclases, matériau qui offrent plusieurs surfaces planes et l'avantage d'une extraction aisée. Il semble que le parement soit peu ou prou vertical et que, si l'on considère la relative fragilité de ce dernier et la fluidité des matériaux internes du rempart, il ait été bâti au fur et à mesure de l'élévation des caissons. Ce parement externe a été observé à plusieurs endroits sur le gisement et dans aucun des cas il ne présente une plus grande régularité.

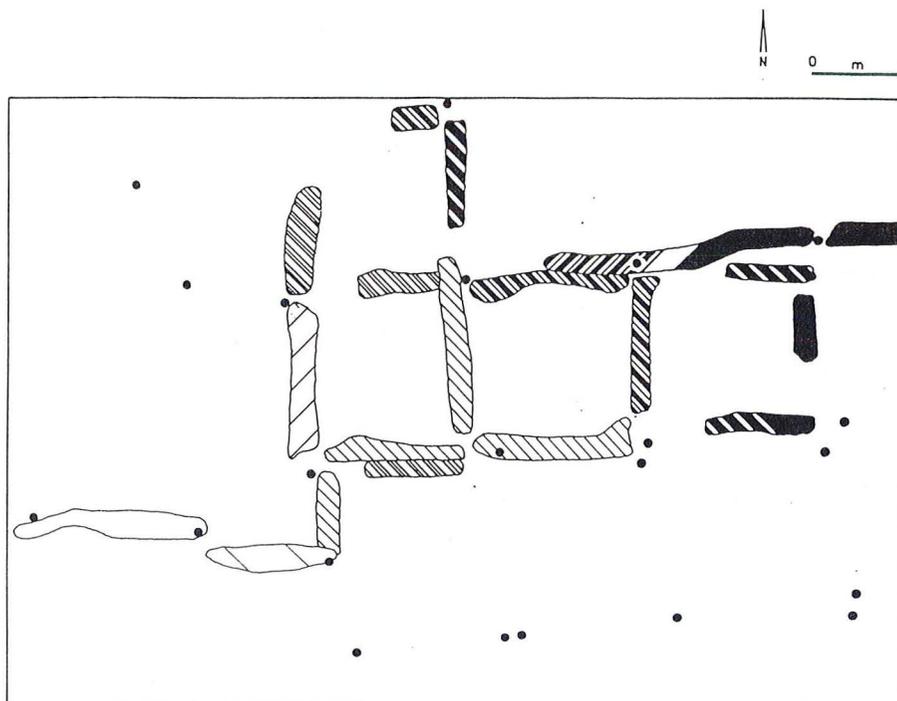
Comme l'avait remarqué Castagné et comme cela a été mis en évidence dans la première fouille sur le *murus gallicus*, certains points du rempart laissent apparaître un parement interne à plusieurs niveaux. Ici, des calages de poteaux ont été reconnus à la jonction des "caissons" avant et des poutres transversales arrière. A titre d'hypothèse — les limites de la fouille ne permettent aucune certitude — il pourrait s'agir d'une partie d'un parement intérieur retenant le gradin supérieur du rempart.

Provenance des matériaux

Nous avons effectué, au cours des dégagements successifs, le relevé systématique du mobilier de même que des prélèvements de sédiments. On constate, en regroupant les informations de trois passes de fouille, deux zones de concentration, l'une contenant essentiellement des tessons résiduels -souvent associés à des charbons de bois- l'autre contenant surtout des nodules de fer sidérolithique. La partition de ces deux mobiliers est telle qu'elle nous a conduit à observer plus précisément les sédiments.

On peut reconnaître dans le tiers nord-est de l'aire de fouille des matériaux provenant du creusement du fossé extérieur et pour les deux tiers sud-ouest des terres extraites dans ou aux abords d'une occupation interne. Les ressources les plus proches ont été utilisées au fur et à mesure de l'édification ; d'autre part, une occupation gauloise a précédé la construction du *murus gallicus*.

Fig. 24. — Plan des poses successives des poutres (caissons avant) du *murus gallicus* : les premières poses sont à l'est (poutres noires) et du plus foncé au plus clair ; les dernières poses à l'ouest (poutres blanches).



En dehors des sédiments de colmatage des “caissons”, nous nous sommes interrogé sur la provenance des poutres, des pierres et des fiches de fer. Il n'a pas été possible de connaître l'essence des poutres du rempart ; si certaines d'entre-elles ont un diamètre modeste (15 cm), d'autres - notamment les poutres arrières- ont des diamètres (30 cm) qui posent les problèmes de l'approvisionnement. Même si le causse alentour a pu ne pas être, à la période gauloise, aussi pauvre en gros arbres qu'actuellement, l'hypothèse d'un approvisionnement dans des régions plus humides, au nord-est du Lot, est sans doute à retenir.

L'utilisation massive et diversifiée de la pierre dans le *murus gallicus* de Murcens soutend un approvisionnement local. Il est vrai que le karst affleurant ne fait pas défaut ici, mais dans des parties localisées du gisement. Des carrières de pierre non datées ont été localisées sur la frange orientale du site.

L'hypothèse d'une fonte de minerai local — le sidérolithique est très abondant au sud du gisement — sera sans doute vérifiée dans les années à venir puisque des premiers indices sont apparus récemment en fouille : minerai concassé, résidus de fonte, fragment probable de fiche.

En somme et peut-être à l'exclusion du bois, les matériaux employés dans la construction du *murus gallicus* de Murcens seraient tous d'origine strictement locale.

Etapes de construction

Nous avons parlé de la conception de base et de la double provenance des terres de remplissage. Lors de la fouille, nous avons également relevé que le blocage des poutres arrières était fait en apposant des pierres en bâtière : ces pierres ont été posées de l'intérieur du remplissage vers le bord interne du rempart.

Nous avons aussi observé avec attention le parement externe et remarqué que les pierres de ce dernier étaient apposées assises par assises, de l'est vers l'ouest. Il est difficile d'admettre la pose d'une même assise sur l'ensemble du *murus gallicus* d'une longueur de 2 km et il est probable qu'à l'occasion d'une cassure de terrain, on ait arrêté l'assise du parement pour édifier le corp de la construction.

A partir de ces indications, on peut entrevoir une étude chrono-stratigraphique sur les positions des poutres et des fiches de fer. Il apparaît alors que les “caissons” avant ont été apposés de l'est vers l'ouest dans le même sens que le parement. Comme pour son édification, il a été procédé à des rattrapages de niveau à partir des poutres longitudinales. Sept phases de pose ont été reconnues sur cette fouille ; elles visent à résoudre les pièges topographiques et à assurer une cohésion à l'ensemble. Une telle construction suppose une grande compétence technique de même que d'importantes facultés d'adaptation à un terrain accidenté et à des matériaux jamais calibrés (fig. 24).

Les jonctions même des poutres corroborent ces remarques. On a reconnu des croisements de poutres -à mi-bois ou en superposition-, des jonctions de poutres bout à bout à mi-bois et des jonctions d'un bout de poutre sur un corps de poutre, avec ou sans apposition d'une fiche de fer. Les appositions de fiches ne sont en effet pas systématiques et n'ont été faites que pour remédier à des risques de déplacements latéraux des poutres (fig. 25).

Le *murus gallicus* : un véritable monument

L'aire de fouille septentrionale du *murus gallicus* apporte de nombreuses informations. Ces dernières ne peuvent être obtenues que par une bonne conservation du rempart (d'où le bien fondé de la prospection géophysique dans la reconnaissance de telles zones), l'ouverture d'une aire de fouille assez grande, la fouille minutieuse des niveaux même si cette dernière apparaît longue et fastidieuse.

Le *murus gallicus* de Murcens est un édifice gigantesque. Il se développe sur près de 2 km, sur les bords ouest et nord du site. Il atteint 12 et parfois même 15 mètres de largeur. Sa hauteur, qui n'est conservée dans son intégralité nulle part, devait atteindre 4 ou 5 mètres.

Nous ne nous hasarderons pas à évaluer le temps et les moyens humains employés à cette réalisation. Tout au plus peut-on dire que l'une ou l'autre de ces composantes, ou encore les deux, ont été très importantes. A cela il faut ajouter, et elles constituent à nos yeux le fait majeur, des compétences techniques que nous ne supposons pas au début de la fouille.

Le mobilier découvert dans cette fouille ne diffère pas sensiblement du mobilier rencontré en d'autres points du *murus gallicus* ou à l'intérieur du gisement. La datation est difficile car la céramique de cette période est peu connue dans le Lot. Seules les amphores Dr 1A, toujours abondantes, permettent de fixer une fourchette chronologique large qui s'inscrit entre la fin du deuxième siècle et la moitié du premier siècle avant notre ère. Dans tous les cas, et ceci est confirmé par les prospections intra-site, l'occupation du gisement n'excède pas quelques décades.

Conclusion

Le choix du site de Murcens pour étudier les cultures du second Age du Fer dans le Lot semble, d'après les résultats des premières campagnes de fouille, être tout à fait justifié. L'occupation interne est maintenant attestée en plusieurs points, particulièrement au nord du gisement, dans la zone 6, où une fouille en cours met au jour des riches niveaux d'habitat. Des activités métallurgiques semblent avoir fonctionné ici au deuxième Age du Fer. Enfin le rempart,

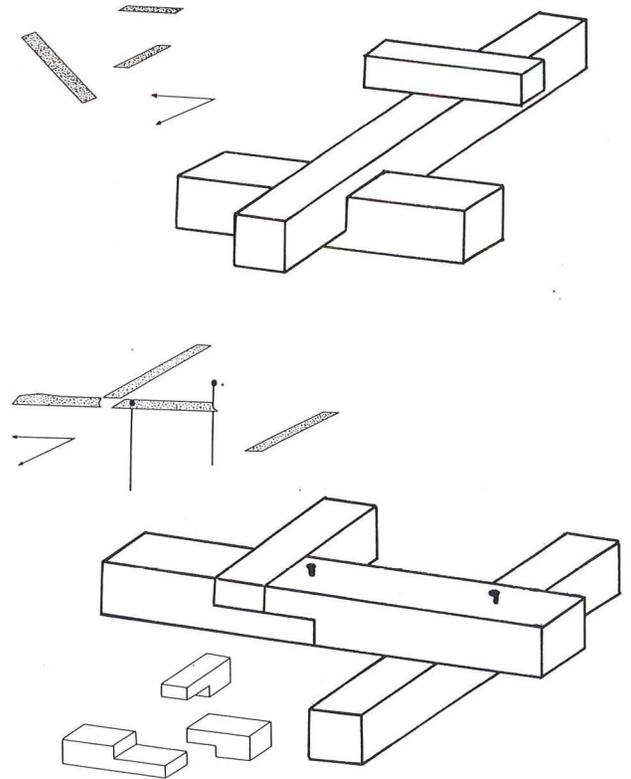


Fig. 25. — Proposition de restitution des modes de jonction des poutres du *murus gallicus* (zone 1). Ces restitutions sont proposées sur la base des projections axonométriques (en grisé) faites à partir des relevés de terrain.

remarquablement conservé, présente un caractère monumental qui rappelle les sites les plus célèbres du monde celtique. Murcens répond donc parfaitement aux objectifs que nous nous sommes fixés.

Au niveau même du gisement, la priorité va maintenant aux zones d'occupation situées immédiatement derrière le *murus gallicus*, au nord du gisement. L'objectif est d'étudier le mobilier abondant, particulièrement le métal, qui y est découvert, les activités auxquelles les gaulois se sont livrés, aussi bien domestiques qu'artisanales, et les chronologies de ces dernières. Le but est de réaliser, avec des fouilles en aire ouverte, une image stratigraphique verticale et horizontale précise sur le *murus gallicus* et les aires domestiques et artisanales qui le bordent sur son côté interne.

A l'appui des résultats, il pourrait être procédé à une nouvelle campagne de sondages — où nous pourrions mieux dater le mobilier — afin de connaître les raisons, les modalités et l'évolution de l'occupation interne de ce grand oppidum, occupé peu de temps et qui n'a pas engendré un habitat postérieur.

Références bibliographiques

- Bulliot G. (1899).- *Les fouilles du Mont-Beuvray*, Autun, 2 vol., 514 et 253 p.
- Castagné E. (1874).- Mémoire sur les ouvrages de fortifications de Murcens, d'Uxellodunum et de l'Impernal (Luzech) situés dans le département du Lot. *Congrès Archéo. de France*, p. 427-538.
- Clottes J. (1969).- Le Lot préhistorique. *Bull. de la Soc. des Etudes du Lot*, t. XC.
- Déchelette J. (1927).- *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tomes III et IV, Paris.
- Fürger A. (1980).- Der Murus Gallicus von Basel *J.S.G.V.*, 63, p. 131-184.
- Vire A. (1915).- Bibliographie d'Uxellodunum. *Bull. de la S.P.F.*, 12, P. 74-94.
- Vire A. (1936).- Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum. *Bull. de la Soc. des Etudes du Lot*, t. LVII, p. 104-127, 412-427 et 552-570.